

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18-19

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

FOREIGN AFFAIRS
AND INTERNATIONAL
TRADE

Chair:

The Honourable A. RAYNELL ANDREYCHUK

Wednesday, May 1, 2019
Thursday, May 2, 2019

Issue No. 62

Fiftieth and fifty-first meetings:

Study on foreign relations and
international trade generally

Second and third (final) meetings:

Bill C-85, An Act to amend the Canada-Israel
Free Trade Agreement Implementation Act and
to make related amendments to other Acts

INCLUDING:
THE TWENTY-THIRD REPORT
OF THE COMMITTEE

(Bill C-85, An Act to amend the Canada-Israel
Free Trade Agreement Implementation Act and
to make related amendments to other Acts)

APPEARING:

The Honourable Jim Carr, P.C., M.P.,
Minister of International Trade Diversification

WITNESSES:

(See back cover)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018-2019

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU COMMERCE
INTERNATIONAL

Présidente :

L'honorable A. RAYNELL ANDREYCHUK

Le mercredi 1^{er} mai 2019
Le jeudi 2 mai 2019

Fascicule n° 62

Cinquantième et cinquante et unième réunions :

Étude sur les relations étrangères et
le commerce international en général

Deuxième et troisième (dernière) réunions :

Projet de loi C-85, Loi modifiant la Loi de mise en
œuvre de l'Accord de libre-échange Canada – Israël
et apportant des modifications connexes à d'autres lois

Y COMPRIS :
LE VINGT-TROISIÈME RAPPORT
DU COMITÉ

(Projet de loi C-85, Loi modifiant la Loi de mise en
œuvre de l'Accord de libre-échange Canada – Israël
et apportant des modifications connexes à d'autres lois)

COMPARAÎT :

L'honorable Jim Carr, C.P., député,
ministre de la Diversification du commerce international

TÉMOINS :

(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
FOREIGN AFFAIRS AND INTERNATIONAL TRADE

The Honourable A. Raynell Andreychuk, *Chair*

The Honourable Paul J. Massicotte, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Ataullahjan	* Harder, P.C.
Boehm	(or Bellemare)
Bovey	(or Mitchell)
Cordy	Housakos
Coyle	Ngo
Dawson	Saint-Germain
* Day	* Smith
(or Mercer)	(or Martin)
Dean	* Woo
Greene	(or Saint-Germain)

*Ex officio members

(Quorum 4)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the orders of the Senate of November 7, 2017 and of November 20, 2018, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Saint-Germain replaced the Honourable Senator Busson (*April 11, 2019*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL

Présidente : L'honorable A. Raynell Andreychuk

Vice-président : L'honorable Paul J. Massicotte

et

Les honorables sénateurs :

Ataullahjan	* Harder, C.P.
Boehm	(ou Bellemare)
Bovey	(ou Mitchell)
Cordy	Housakos
Coyle	Ngo
Dawson	Saint-Germain
* Day	* Smith
(ou Mercer)	(ou Martin)
Dean	* Woo
Greene	(ou Saint-Germain)

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et aux ordres adoptés par le Sénat le 7 novembre 2017 et le 20 novembre 2018, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Saint-Germain a remplacé l'honorable sénatrice Busson (*le 11 avril 2019*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, May 1, 2019
(136)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met this day at 4:15 p.m., in room C128, Senate of Canada Building, the chair, the Honourable A. Raynell Andreychuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Boehm, Bovey, Cordy, Coyle, Dawson, Dean, Greene, Housakos, Massicotte, Ngo and Saint-Germain (12).

Other senator present: The Honourable Senator Wetston (1).

In attendance: Billy Joe Siekierski and Allison Goody, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, January 27, 2016, the committee continued its study on foreign relations and international trade generally. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, April 4, 2019, the committee continued its consideration of Bill C-85, An Act to amend the Canada-Israel Free Trade Agreement Implementation Act and to make related amendments to other Acts. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 61.*)

APPEARING:

The Honourable Jim Carr, P.C., M.P., Minister of International Trade Diversification.

WITNESSES:*Global Affairs Canada:*

John Hannaford, Deputy Minister, International Trade;

Kendal Hembroff, Director General, Trade Policy and Negotiations.

The chair made a statement.

Minister Carr made a statement and, together with Mr. Hannaford and Ms. Hembroff, answered questions.

At 5:23 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le mercredi 1^{er} mai 2019
(136)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd'hui, à 16 h 15, dans la pièce C128 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable A. Raynell Andreychuk (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Boehm, Bovey, Cordy, Coyle, Dawson, Dean, Greene, Housakos, Massicotte, Ngo et Saint-Germain (12).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Wetston (1).

Également présents : Billy Joe Siekierski et Allison Goody, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 27 janvier 2016, le comité poursuit son étude sur les relations étrangères et le commerce international en général. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 4 avril 2019, le comité poursuit son examen du projet de loi C-85, Loi modifiant la Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Canada – Israël et apportant des modifications connexes à d'autres lois. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 61 des délibérations du comité.*)

COMPARAÎT :

L'honorable Jim Carr, C.P., député, ministre de la Diversification du commerce international.

TÉMOINS :*Affaires mondiales Canada :*

John Hannaford, sous-ministre, Commerce international;

Kendal Hembroff, directrice générale, Politique commerciale et Négociations.

La présidente ouvre la séance.

Le ministre Carr fait une déclaration et, avec M. Hannaford et Mme Hembroff, répond aux questions.

À 17 h 23, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Thursday, May 2, 2019
(137)

[English]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade met this day at 10:32 a.m., in room C128, Senate of Canada Building, the chair, the Honourable A. Raynell Andreychuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Ataullahjan, Boehm, Bovey, Coyle, Dawson, Dean, Greene, Housakos, Massicotte and Ngo (11).

In attendance: Billy Joe Siekierski and Allison Goody, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, April 4, 2019, the committee continued its consideration of Bill C-85, An Act to amend the Canada-Israel Free Trade Agreement Implementation Act and to make related amendments to other Acts. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 61.*)

WITNESSES:

Amnesty International Canada:

Alex Neve, Secretary General.

As an individual:

Michael Lynk, Associate Professor, Faculty of Law, Western University.

Canadian Friends Service Committee (Quakers):

Sara AvMatt.

The chair made a statement.

Mr. Lynk, Mr. Neve and Ms. AvMatt made statements and answered questions.

At 11:09 a.m., the committee suspended.

At 11:12 a.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to consider a draft report.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, January 27, 2016, the committee continued its study on foreign relations and international trade generally. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

It was agreed:

That senator's staff be permitted to remain in the room during the in camera portions of the meeting; and

OTTAWA, le jeudi 2 mai 2019
(137)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international se réunit aujourd'hui, à 10 h 32, dans la pièce C128 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable A. Raynell Andreychuk (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Ataullahjan, Boehm, Bovey, Coyle, Dawson, Dean, Greene, Housakos, Massicotte et Ngo (11).

Également présents : Billy Joe Siekierski et Allison Goody, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 4 avril 2019, le comité poursuit son examen du projet de loi C-85, Loi modifiant la Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Canada – Israël et apportant des modifications connexes à d'autres lois. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 61 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Amnistie internationale Canada :

Alex Neve, secrétaire général.

À titre personnel :

Michael Lynk, professeur agrégé, faculté de droit, Université Western.

Secours Quaker canadien :

Sara AvMatt.

La présidente ouvre la séance.

M. Lynk, M. Neve et Mme AvMatt font des déclarations et répondent aux questions.

À 11 h 9, la séance est suspendue.

À 11 h 12, conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, le comité poursuit ses travaux à huis clos pour examiner une ébauche de rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 27 janvier 2016, le comité poursuit son étude sur les relations étrangères et le commerce international en général. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

Il est convenu :

Que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la pièce durant les parties de la réunion tenues à huis clos;

That the committee allow the transcription of the in camera portions of today's meeting, that one copy be kept with the clerk of the committee for consultation by committee members present or by the committee analysts; and that the transcript be destroyed by the clerk when authorized to do so by the Subcommittee on Agenda and Procedure, but no later than at the end of this parliamentary session.

After debate, it was agreed:

That the draft report be adopted and that the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to approve the final version of the report, taking into account today's discussions with any necessary editorial, grammatical or translation changes required and that the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to make decisions on behalf of the committee to publicize the report with the support of the Senate Communications, including determining the appropriate timing for the tabling of the report.

At 11:35 a.m., the committee suspended.

At 11:36 a.m., the committee resumed in public.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, April 4, 2019, the committee continued its consideration of Bill C-85, An Act to amend the Canada-Israel Free Trade Agreement Implementation Act and to make related amendments to other Acts. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 61.*)

The chair made a statement.

It was agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-85, An Act to amend the Canada-Israel Free Trade Agreement Implementation Act and to make related amendments to other Acts.

It was agreed that the title stand postponed.

It was agreed that clause 1 carry.

It was agreed that clause 2 carry.

It was agreed that clause 3 carry.

It was agreed that clause 4 carry.

It was agreed that clause 5 carry.

It was agreed that clause 6 carry.

It was agreed that clause 7 carry.

It was agreed that clause 8 carry.

It was agreed that clause 9 carry.

It was agreed that clause 10 carry.

It was agreed that clause 11 carry.

It was agreed that clause 12 carry.

It was agreed that the schedule carry.

Que le comité permette la transcription des parties de la réunion tenues à huis clos, qu'une copie en soit conservée au bureau de la greffière pour consultation par les membres du comité présents ou les analystes du comité, et qu'elle soit détruite par la greffière lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, mais au plus tard à la fin de la session parlementaire.

Après débat, il est convenu :

Que l'ébauche du rapport soit adoptée et que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à approuver la version définitive du rapport en tenant compte des discussions d'aujourd'hui et en y apportant tout changement jugé nécessaire, que ce soit au niveau de la forme, de la grammaire ou de la traduction; et que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité en ce qui concerne la publication du rapport, avec le soutien des Communications du Sénat, y compris relativement au choix d'une date opportune pour le dépôt du rapport.

À 11 h 35, la séance est suspendue.

À 11 h 36, la séance publique reprend.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 4 avril 2019, le comité poursuit son examen du projet de loi C-85, Loi modifiant la Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Canada – Israël et apportant des modifications connexes à d'autres lois. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 61 des délibérations du comité.*)

La présidente fait une déclaration.

Il est convenu que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi C-85, Loi modifiant la Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Canada – Israël et apportant des modifications connexes à d'autres lois.

Il est convenu de reporter l'étude du titre.

Il est convenu que l'article 1 est adopté.

Il est convenu que l'article 2 est adopté.

Il est convenu que l'article 3 est adopté.

Il est convenu que l'article 4 est adopté.

Il est convenu que l'article 5 est adopté.

Il est convenu que l'article 6 est adopté.

Il est convenu que l'article 7 est adopté.

Il est convenu que l'article 8 est adopté.

Il est convenu que l'article 9 est adopté.

Il est convenu que l'article 10 est adopté.

Il est convenu que l'article 11 est adopté.

Il est convenu que l'article 12 est adopté.

Il est convenu que l'annexe est adoptée.

It was agreed that the title carry.

Il est convenu que le titre est adopté.

It was agreed that the bill carry.

Il est convenu que le projet de loi est adopté.

It was agreed that the chair report the bill to the Senate.

Il est convenu que la présidente fasse rapport du projet de loi au Sénat.

At 11:42 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

À 11 h 42, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTEST:

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Marie-Eve Belzile

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, May 2, 2019

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade has the honour to present its

TWENTY-THIRD REPORT

Your committee, to which was referred Bill C-85, An Act to amend the Canada-Israel Free Trade Agreement Implementation Act and to make related amendments to other Acts, has, in obedience to the order of reference of April 4, 2019, examined the said bill and now reports the same without amendment.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 2 mai 2019

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international a l'honneur de présenter son

VINGT-TROISIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi C-85, Loi modifiant la Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Canada – Israël et apportant des modifications connexes à d'autres lois, a, conformément à l'ordre de renvoi du 4 avril 2019, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

La présidente,

A. RAYNELL ANDREYCHUK

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, May 1, 2019

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade, to which was referred Bill C-85, An Act to amend the Canada-Israel Free Trade Agreement Implementation Act and to make related amendments to other Acts, met this day at 4:15 p.m. to give consideration to the bill.

Senator A. Raynell Andreychuk (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good afternoon and welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade. We are pleased to welcome the Minister of International Trade Diversification, Minister Carr.

Before I introduce him more appropriately and turn the floor to him, I'd like the senators to introduce themselves.

[*Translation*]

Senator Dawson: Dennis Dawson from Quebec. Welcome to the Senate of Canada, minister.

[*English*]

Senator Boehm: Peter Boehm, Ontario.

Senator Bovey: Patricia Bovey, Manitoba. Welcome.

[*Translation*]

Senator Saint-Germain: Raymonde Saint-Germain from Quebec, De la Vallière.

[*English*]

Senator Wetston: Howard Wetston, Ontario.

Senator Dean: Tony Dean, Ontario.

Senator Ngo: Thanh Hai Ngo, Ontario.

Senator Coyle: Mary Coyle, Nova Scotia.

[*Translation*]

Senator Massicotte: Paul J. Massicotte from the beautiful province of Quebec.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 1^{er} mai 2019

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international, auquel a été renvoyé le projet de loi C-85, Loi modifiant la Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Canada — Israël et apportant des modifications connexes à d'autres lois, se réunit aujourd'hui, à 16 h 15, pour étudier le projet de loi.

La sénatrice A. Raynell Andreychuk (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Bonjour et bienvenue à cette séance du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international. Nous sommes heureux d'accueillir le ministre de la Diversification du commerce international, le ministre Carr.

Avant de le présenter de manière plus appropriée et de lui céder la parole, je vais demander aux sénateurs de se présenter.

[*Français*]

Le sénateur Dawson : Dennis Dawson, du Québec. Bienvenue au Sénat du Canada, monsieur le ministre.

[*Traduction*]

Le sénateur Boehm : Peter Boehm, de l'Ontario.

La sénatrice Bovey : Patricia Bovey, du Manitoba. Bienvenue.

[*Français*]

La sénatrice Saint-Germain : Raymonde Saint-Germain, du Québec, De la Vallière.

[*Traduction*]

Le sénateur Wetston : Howard Wetston, de l'Ontario.

Le sénateur Dean : Tony Dean, de l'Ontario.

Le sénateur Ngo : Thanh Hai Ngo, de l'Ontario.

La sénatrice Coyle : Mary Coyle, de la Nouvelle-Écosse.

[*Français*]

Le sénateur Massicotte : Paul J. Massicotte, de la belle province de Québec.

[English]

Senator Greene: Stephen Greene, Nova Scotia.

The Chair: I'm Raynell Andreychuk from Saskatchewan. We have a good complement of senators here.

Today, we are here to continue our examination of Bill C-85, An Act to amend the Canada-Israel Free Trade Agreement Implementation Act and to make related amendments to other Acts; and to answer questions that senators may have about your mandate in general. Thank you, minister, for responding to the bill. As you know, the Senate has a policy that has placed us in good stead: When there is a government bill, we require the minister. There was an arrangement that we were to complete this before our break. You were not available, but you made yourself available at the first opportunity thereafter. We appreciate that, so we can complete our study in a timely manner.

Minister, you're known to the committee. We have followed your portfolio. We're very eager. As you know, we've done a number of trade agreements per se, but we've also studied the impact of trade agreements in general through a recent report.

I would ask you to make your presentation on Bill C-85 and expand on whatever else you wish that is within your mandate. Then I will turn to senators to have the liberty to ask you about Bill C-85, after which we will turn to broader questions.

Welcome to the committee. Welcome to your officials.

Hon. Jim Carr, P.C., M.P., Minister of International Trade Diversification: Thank you, senator. Thank you all for the invitation. This is my first time in this magnificent building. My recollection of the building from many years ago is that this was the site of very important Constitutional conferences and the patriation of the Constitution itself. In a way, this is hallowed ground.

Whenever I meet with a Senate committee, I always think about my dear, dear friend the late Duff Roblin, with whom I had the pleasure of collaborating on his memoir. He, of course, had very strong opinions about the role of the Senate — many of which I share — and the importance the Senate has played and continues to play in the governance of the country.

[Traduction]

Le sénateur Greene : Stephen Greene, de la Nouvelle-Écosse.

La présidente : Je m'appelle Raynell Andreychuk et je suis de la Saskatchewan. Nous avons un bon groupe de sénateurs ici.

Aujourd'hui, nous sommes ici pour poursuivre notre étude du projet de loi C-85, Loi modifiant la Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Canada — Israël et apportant des modifications connexes à d'autres lois. Nous voulons également obtenir des réponses aux questions que les sénateurs peuvent avoir sur votre mandat en général. Merci, monsieur le ministre, de venir discuter du projet de loi. Comme vous le savez, le Sénat a une politique qui le sert bien : lorsque nous sommes saisis d'un projet de loi du gouvernement, nous voulons que le ministre compare. Nous avons convenu de terminer notre étude avant la relâche. Vous n'étiez pas libre à ce moment, mais vous vous êtes libéré aussitôt que possible par la suite. Nous vous en sommes reconnaissants, car nous pourrions ainsi terminer notre étude en temps opportun.

Monsieur le ministre, le comité vous connaît bien. Nous avons suivi les activités de votre portefeuille. Nous sommes très motivés. Comme vous le savez, nous avons examiné un certain nombre d'accords commerciaux, et nous avons également examiné, de manière plus générale, les retombées de ces accords, ce qui a fait l'objet d'un rapport publié récemment.

Aujourd'hui, j'aimerais que votre déclaration liminaire porte sur le projet de loi C-85 et que vous nous parliez de tout sujet qui touche votre mandat. Je vais ensuite céder la parole aux sénateurs pour qu'ils puissent vous poser des questions sur le projet de loi, après quoi nous aborderons des questions de nature plus générale.

Bienvenue au comité et bienvenue à vos collaborateurs.

L'honorable Jim Carr, c.p., député, ministre de la Diversification du commerce international : Merci, sénatrice. Merci à tous de votre invitation. J'entre pour la première fois dans cet édifice magnifique. Si ma mémoire est bonne, c'est ici qu'ont eu lieu, il y a de nombreuses années, de très importantes conférences constitutionnelles et le rapatriement même de la Constitution. C'est, en quelque sorte, un lieu sacré.

Chaque fois que je rencontre un comité sénatorial, je pense toujours à mon très cher ami, le regretté Duff Roblin, avec qui j'ai eu le plaisir de travailler à la rédaction de ses mémoires. Il avait, bien sûr, des opinions très arrêtées sur le rôle du Sénat — et j'en partage de nombreuses — et sur l'importance que le Sénat a joué et continue de jouer dans la gouvernance de notre pays.

I feel honoured to be with you and to also appreciate the importance of accountability and accountability of ministers to committees of the House of Commons and the Senate. Thank you for the opportunity.

I'm happy also to talk about Bill C-85 and to bring you up-to-date, as you may want to enquire about some of the other trade agreements that we've signed recently; namely, CETA and the CPTPP, for which you are very much responsible. The speed with which the Senate passed the ratification of the CPTPP has paid off in tangible and measurable ways for Canada. We may have a chance to talk about that during the question-ask-answer period.

As you know, senators, Canada and Israel have long been connected through the power of people-to-people ties, a shared commitment to democracy and a friendship that started 70 years ago when Israel became a nation. It continues to grow with each passing year.

Jewish people have been in Canada since 1759, and now our community of more than 350,000 continues to contribute impressively to our national mosaic.

My grandparents on all four sides came to Canada in 1906, escaping the pogroms of the czar for one reason and one reason only, because they were Jewish. That is why I'm in front of you, because of what Canada offered my family and continues to offer families who escape persecution. In my case, it was the persecution of the Jews in 1905 after the pogroms of the czar.

I have visited Israel many times, but made my first trip as Canada's Minister of International Trade Diversification last August. What members of the committee certainly would have no reason to know is that I'm a founding member of the Arab Jewish Dialogue in Winnipeg, a group whose mission it is to foster better relations between Arabs and Jews in Canada through dialogue, respect and engagement. These are men and women who gather in each other's homes once a month, and have for more than a decade, to talk about history, culture, racism, anti-Semitism, Islamophobia, the Arab-Israeli conflict and broader issues of the Middle East and indeed of the entire world.

During my last trip, I had the opportunity to visit Ramallah to officially launch the Palestinian-Canadian Business Council which will help build stronger trade ties between the communities. I was pleased to announce a financial contribution

Je suis honoré de me trouver parmi vous et je comprends l'importance de la reddition de comptes et de la reddition de comptes des ministres à l'égard des comités de la Chambre et du Sénat. Je vous remercie donc de me donner l'occasion de témoigner.

Je suis heureux également de pouvoir vous parler du projet de loi C-85 et de faire le point avec vous, puisque vous aurez probablement aussi des questions sur les autres accords commerciaux que nous avons signés dernièrement, notamment l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, l'AECG, et l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste, le PTPGP, dont vous avez aussi la responsabilité. La prompt adoption par le Sénat du projet de loi sur la ratification du PTPGP a eu des retombées tangibles et mesurables pour le Canada. Nous pourrions sans doute en parler lors de la période des questions.

Comme vous le savez, mesdames et messieurs les sénateurs, le Canada et Israël sont unis par la force de leurs liens de peuple à peuple depuis longtemps, par leur engagement commun en faveur de la démocratie et par une amitié née il y a 70 ans lorsque Israël est devenu une nation. Ces liens continuent de se solidifier d'année en année.

Les premiers juifs sont arrivés au Canada en 1759, et aujourd'hui, notre communauté qui compte plus de 350 000 membres occupe toujours une place importante dans la mosaïque culturelle de notre pays.

Mes grands-parents paternels et maternels ont immigré au Canada en 1906 pour fuir les pogroms du tsar qui les ciblait pour une seule et unique raison: ils étaient juifs. Si je suis devant vous, c'est parce que le Canada a accueilli ma famille, tout comme il continue d'accueillir les familles qui fuient la persécution. Dans mon cas, il s'agissait de la persécution des juifs en 1905 dans la foulée des pogroms du tsar.

Je me suis rendu en Israël à maintes reprises, mais c'est en août dernier que j'y ai fait mon premier voyage à titre de ministre de la Diversification du commerce international. Les membres du comité n'auraient, bien sûr, aucune raison de savoir que je suis un des membres fondateurs du Arab Jewish Dialogue à Winnipeg, un groupe qui a pour mission de favoriser le dialogue, le respect et la coopération entre les Arabes et les juifs au Canada. Nous sommes un groupe d'hommes et de femmes et nous nous réunissons chaque mois dans nos maisons, et c'est le cas depuis plus d'une décennie, pour parler de l'histoire, de la culture, du racisme, de l'antisémitisme, de l'islamophobie, du conflit israélo-arabe, ainsi que d'autres grands enjeux qui touchent le Moyen-Orient et, en fait, le monde entier.

Lors de mon dernier voyage, j'ai eu l'occasion de me rendre à Ramallah pour inaugurer officiellement le Conseil commercial canado-palestinien, qui nous aidera à renforcer les liens commerciaux entre nos communautés. J'ai également été fier

of \$200,000 to the Palestinian Business Women's Forum for female entrepreneurs.

The recent trip to Israel also reinforced to me that Canada and Israel have forged a partnership that continues to deepen and thrive with each passing year. Strengthening those bonds depends on constant renewal, which is why our government recently modernized the new Canada-Israel Free Trade Agreement. The new agreement creates opportunities for Canadians and Israelis to partner in the growing fields of science, technology, and innovation across our vibrant markets. The agreement has the potential for more people to work together creating more well-paying jobs for Canadians as a result.

Bill C-85 before you today stands as testimony to Canada's and Israel's shared commitment to maintain openness, celebrating our friendship and expand our links so that more of our people and businesses can benefit from them.

Since CIFTA first came into force amazingly over two decades ago, two-way merchandise trade between Canada and Israel has tripled totalling more than \$1.9 billion last year. This is a testament to how our free-trade agreements help to advance trade and how they also create jobs for Canadians.

Until now, CIFTA has been a goods-only trade agreement. The modernized CIFTA updates four of the original chapters including dispute settlement to bring CIFTA up to the standard of our more recent free-trade agreements. It also adds nine new chapters, including intellectual property and e-commerce.

We have negotiated rules that are designed to help address non-tariff barriers, contribute to facilitating trade and reduce some of the costs to companies for doing business. We have also improved the terms of market access for Canadian companies. Once in force, close to 100 per cent of all Canadian agriculture, agri-food, and seafood exports to Israel will benefit from some form of preferential tariff treatment up from the current level of 90 per cent.

Important tariff outcomes for the agriculture and agri-food sector place Canada on a more even playing field with exporters from the United States and the European Union, key competitors in the sector. They also give Canadian companies a leg up on competitors in other countries that do not have a free-trade agreement with Israel. In exchange, Canada agreed to eliminate tariffs on certain targeted Israeli agriculture and agri-food imports, such as certain fish and nuts, some tropical fruits and oils.

d'annoncer la contribution financière de 200 000 \$ au Forum des femmes d'affaires palestiniennes qui vient en aide aux femmes entrepreneures.

Mon dernier voyage en Israël m'a également permis de constater à quel point le Canada et Israël ont bâti un partenariat qui ne cesse de s'intensifier et de grandir d'année en année. Le renforcement de nos liens appelle un renouveau constant, et c'est pourquoi le gouvernement a récemment actualisé l'Accord de libre-échange Canada — Israël, ou ALECI. Le nouvel accord ouvre la voie à l'établissement de nouveaux partenariats entre Canadiens et Israéliens dans les secteurs en pleine croissance que sont, dans nos marchés dynamiques, la science, la technologie et l'innovation. L'accord permettra à plus de gens de collaborer et de créer ainsi des emplois bien rémunérés pour les Canadiens.

Le projet de loi C-85 qui se trouve devant vous aujourd'hui témoigne de l'engagement qu'ont pris le Canada et Israël de continuer de faire preuve d'ouverture, de célébrer leur amitié et d'élargir leurs liens afin que plus de nos gens et de nos entreprises puissent en profiter.

Depuis l'entrée en vigueur du premier ALECI il y a, et c'est extraordinaire, plus de deux décennies, le commerce bidirectionnel entre le Canada et Israël a triplé pour atteindre plus de 1,9 milliard de dollars l'an dernier. Ce chiffre témoigne bien du fait que nos accords de libre-échange favorisent les échanges commerciaux et créent des emplois pour les Canadiens.

Jusqu'à maintenant, l'ALECI portait uniquement sur les marchandises. Le nouvel ALECI vient actualiser quatre des chapitres originaux, incluant celui sur le règlement des différends, afin qu'ils soient conformes aux normes de nos derniers accords de libre-échange. Il comprend également neuf nouveaux chapitres, dont un sur la propriété intellectuelle et un sur le commerce électronique.

Nous avons négocié des règles qui visent à remédier au problème des barrières non tarifaires, à faciliter les échanges et à réduire certains coûts que les entreprises doivent assumer pour faire des affaires. Nous avons également amélioré les modalités d'accès aux marchés pour les entreprises canadiennes. Une fois en vigueur, près de la totalité des exportations canadiennes des secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des fruits de mer vers Israël bénéficieront d'un traitement tarifaire préférentiel, soit une augmentation par rapport aux 90 p. 100 actuels.

Ces importantes réductions des droits pour le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire placeront le Canada sur un pied d'égalité avec les exportateurs des États-Unis et de l'Union européenne, de grands concurrents dans ce secteur. Il donne également aux entreprises canadiennes un avantage sur leurs concurrents dans d'autres pays qui n'ont pas d'accord de libre-échange avec Israël. En échange, le Canada a accepté d'éliminer les tarifs sur des importations agricoles et agroalimentaires israéliennes ciblées, comme certains types de poissons, de noix, de fruits tropicaux et d'huiles.

We pushed the envelope by writing new international law putting an end to inequality of access to job-creating trade and investment. The modernized agreement is a new forward-thinking partnership that reflects who we are as vibrant, diverse, open and democratic societies. The new chapters on gender, the environment and labour are explicitly about growing our trading relationship while expanding access for those who do not necessarily see themselves or their values reflected in the agreements of the past.

The Gender chapter is one of only three such chapters, senators, ever in a trade agreement, which is a remarkable statement. It is the first of its kind for Israel and the second for Canada. There is enormous untapped economic potential, but for too long we have focused on the few and not on the many. We are changing that. We are encouraging more would-be exporters to get in the game and these chapters are about showing workers and their families that trade can work for them.

The new chapter on small and medium enterprise provides both a framework for parties to work together to help small and medium enterprises fully benefit by the opportunities created by the modernized CIFTA. The new corporate social responsibility article affirms Canada's and Israel's commitment to encourage the use of volunteers CSR standards by enterprises with specific reference to the government-backed OECD guidelines for multinational enterprise to which Israel and Canada are both parties.

I encourage honourable senators to support this agreement which will bolster and enhance an existing commercial relationship that has greatly benefited both countries.

I am also very pleased today to speak to the implementation of both CETA and the CPTPP agreements. Since CETA's implementation in 2017, Canadian companies have already started benefiting. In the first year of the agreement, Canadian merchandise exports to the EU increased by 4.5 per cent. If you exclude precious stones and metals, exports rose by 12.9 per cent over this period.

For example PBSC Urban Solutions, a Montreal company that delivers bike-sharing systems to cities around the world has already benefited. I had the pleasure of touring this factory with Cecilia Malmström, who is the European Union Trade Commissioner. We were told the story about how this Montreal factory won a bid to send 7,000 bicycles to Barcelona in a bike-sharing commercial venture. The only way they could have won

Nous sommes allés encore plus loin en innovant dans le domaine du droit international pour mettre un terme aux inégalités d'accès aux investissements et aux échanges commerciaux créateurs d'emplois. Cet accord moderne est un nouveau partenariat progressiste qui reflète qui nous sommes : des sociétés dynamiques, diversifiées, ouvertes et démocratiques. Les nouveaux chapitres sur le genre, l'environnement et le travail visent explicitement à resserrer nos liens commerciaux tout en facilitant l'accès aux marchés pour ceux qui avaient l'impression qu'on n'avait pas nécessairement tenu compte d'eux ou de leurs valeurs dans les accords précédents.

Mesdames et messieurs les sénateurs, il n'y a que trois accords commerciaux contenant un chapitre sur le genre, et cet accord est l'un des trois, et c'est une prise de position remarquable. C'est la première fois qu'Israël l'inclut dans un accord, et la deuxième fois pour le Canada. Il y a un potentiel économique énorme qui n'est pas exploité, car nous avons axé nos efforts sur la minorité plutôt que sur la majorité pendant trop longtemps. Nous allons changer les choses. Nous encourageons plus d'exportateurs potentiels à se lancer dans l'aventure et ces chapitres visent à montrer aux travailleurs et à leurs familles que le commerce peut leur être profitable.

Le nouveau chapitre sur les petites et moyennes entreprises crée un cadre pour que les parties puissent travailler ensemble à aider ces entreprises à tirer pleinement parti des débouchés que leur offre cet accord moderne. Le nouvel article sur la responsabilité sociale des entreprises confirme l'engagement du Canada et d'Israël à encourager les entreprises à utiliser des normes volontaires de responsabilité sociale des entreprises, et il fait précisément référence aux Principes directeurs pour les entreprises multinationales de l'OCDE qui ont l'appui des gouvernements et auxquels adhèrent Israël et le Canada.

Mesdames et messieurs les sénateurs, je vous encourage à appuyer un accord qui renforcera et améliorera les liens commerciaux existants dont nos deux pays ont grandement profité.

Je suis également très heureux de vous parler aujourd'hui de la mise en œuvre de l'AECG et du PTPGP. L'AECG est entré en vigueur en 2017, et les entreprises canadiennes ont déjà commencé à en profiter. En effet, au cours de la première année de l'accord, les exportations de marchandises en direction de l'Union européenne ont augmenté de 4,5 p. 100, et si on exclut les métaux et les pierres précieuses, elles ont crû de 12,9 p. 100 pendant cette période.

À titre d'exemple, PBSC Solutions urbaines, une entreprise de Montréal qui a déployé des systèmes de vélopartage dans des villes partout dans le monde, en a déjà profité. J'ai eu le plaisir de visiter leurs installations avec Mme Cecilia Malmström, la commissaire au commerce de l'Union européenne. On nous a raconté l'histoire de cette entreprise montréalaise qui a remporté un appel d'offres pour expédier 7 000 bicyclettes à Barcelone

that contract was to have seen the tariffs reduced through CETA from 15 per cent to zero and the capacity to compete because of the chapter that enabled them to do so. You can only imagine, senators, the international market in shared bicycles. Now a manufacturing operation in Montreal has a leg up and access because of the free-trade agreement. It's one example. Sometimes the narrative of individual stories and examples is the best way to convince people why these trade agreements are so important.

While it's still relatively early, these initial successes are encouraging. CPTPP's coming into force is even more recent, December 30 of last year. I want to thank you for the speed at which you passed CPTPP. I'm told by people who have been around much longer than I that this broke a land speed record for getting through both the House of Commons and the Senate. It was important that it do so because, by being a part of the first tranche of six ratifying nations, we were eligible for two tariff cuts, one on December 30 and one three days later, which gave us a significant competitive advantage. It was only because of the cooperation — may I say this is heresy — of the Conservative Party in the House of Commons, and honourable senators that we were able to do this, which is so important for our position as a trading nation.

Do you know now, senators, that we are the only G7 nation to have a free-trade agreement with the other six, which puts Canada in a very powerful position internationally?

It will take some time to understand what benefits we are already seeing from the agreement. But I can share we know already Canada's exports of dutiable products to Japan in January and February increase by 17 per cent over the same period in 2018.

Beef exports to Japan have doubled over the same period.

Senator, as a Western Canadian, a Manitoban, and you being from Saskatchewan, I believe, will take special pleasure in how these markets have been open to our producers. We can talk about canola later, but there is also going to be a very important opportunity for our wheat and canola producers in the Asia-Pacific region. It's very, very encouraging, and that's thanks in part to the work of this committee.

All three agreements, CETA, CPTPP and CIFTA, are part of a larger trade-diversification strategy. Our government is working diligently and actively to help Canadian business access new

dans le cadre d'une entreprise commerciale de vélopartage. Elle n'aurait pas été en mesure de remporter ce contrat si l'AECG n'avait pas permis d'annuler les tarifs douaniers de 15 p. 100 et si le chapitre qu'il contient ne lui avait pas ouvert les portes de ce marché. Imaginez un instant, mesdames et messieurs les sénateurs, le marché international du vélopartage. Aujourd'hui, nous avons une entreprise de fabrication à Montréal qui a une longueur d'avance et un accès au marché grâce à cet accord de libre-échange. Ce n'est qu'un exemple. Parfois, les exemples et les histoires de ce genre sont la meilleure façon de convaincre les gens de l'importance de ces accords commerciaux.

Même si l'accord est relativement jeune, ces premiers succès sont encourageants. L'entrée en vigueur du PTPGP est encore plus récente, soit le 30 décembre dernier. Je tiens à vous remercier de la rapidité avec laquelle vous avez adopté le PTPGP. Des gens qui sont au Parlement depuis beaucoup plus longtemps que moi m'ont dit que la vitesse à laquelle l'accord avait franchi toutes les étapes à la Chambre des communes et au Sénat avait battu tous les records. C'était important que les choses se passent ainsi, car en faisant partie de la première tranche de six pays qui ont ratifié l'accord, nous pouvions profiter de deux réductions des tarifs, une le 30 décembre et une trois jours plus tard, ce qui nous donnait un avantage concurrentiel important. Tout cela n'a pu être accompli que grâce à la collaboration — et je peux sans doute dire que c'est une hérésie — du Parti conservateur à la Chambre des communes et des sénateurs, un élément tellement important pour notre statut de nation commerçante.

Mesdames et messieurs les sénateurs, savez-vous que nous sommes maintenant le seul pays du G7 à avoir des accords de libre-échange avec les six autres pays et que cela place le Canada dans une position très solide sur la scène internationale?

Il faudra un certain temps avant de bien comprendre les retombées de l'accord qui commencent à se matérialiser. Je peux toutefois vous dire que nous savons déjà que les exportations de marchandises passibles de droits de douane vers le Japon ont crû en janvier et février de 17 p. 100 par rapport à la même période en 2018.

Les exportations de bœuf, quant à elles, ont doublé pendant la même période.

Sénatrice, moi, en tant que Canadien de l'Ouest, de Manitobain, et vous, en tant que Saskatchewanaise, allons nous réjouir tout spécialement de l'ouverture de ces marchés pour nos producteurs. Nous pourrions parler du canola plus tard, mais il y aura aussi de très belles occasions à exploiter pour les producteurs de blé et de canola dans les régions de l'Asie-Pacifique. C'est extrêmement encourageant, et c'est grâce notamment au travail du comité.

Ces trois accords, l'AECG, le PTPGP et l'ALECI font partie d'une vaste stratégie de diversification de nos échanges commerciaux. Le gouvernement travaille avec diligence et

markets, new customers and to create new jobs. Trade is in the Canadian DNA. We represent roughly 0.5 per cent of world population, but we account for 2.3 per cent of world merchandise exports and 2 per cent of world GDP. One in six jobs is tied to exports. Trade is essential to our economic prosperity and to our standard of living. While our neighbours to the south will be our first and most important trading partner, there has never been a better time to diversify.

Canada's new trade agreements provide unparalleled access to some of the world's largest markets. Our trade agreements cover 63 per cent of global GDP. We have preferential market access through 14 trade agreements to 51 countries, with roughly 1.5 billion consumers and a combined GDP of more than \$50 trillion U.S.

However, while CIFTA, CETA, CPTPP and other trade agreements build economic bridges, they only reach their potential benefit for Canadians if we can convince our businesses to use these bridges. That's why our government announced an investment of \$290 million over five years to help Canadian businesses export and grow, to strengthen the Trade Commissioner Service and enhance the support it provides to Canadian exporters. This investment includes \$100 million in new funding to the CanExport program, which will help businesses develop and access new export opportunities, especially high-growth emerging markets and markets benefiting from free-trade agreements.

My department has also mobilized a free-trade agreement promotion task force that is undertaking a comprehensive outreach and training program for the business community. These efforts, agreements and investments will help generate wealth, grow our economy and build jobs for Canadians.

I want to thank you, Madam Chair, for the opportunity to address the committee. I now look forward to a conversation and to answer your questions.

The Chair: Thank you, minister, for your overview and rationale for the Canada-Israel Free Trade Agreement by putting it in the perspective of other free-trade agreements.

Before I turn to my list of questioners, I want to put it on the record that we had a very fruitful discussion with the officials who were able to come to commence our study on Bill C-85.

activement pour aider les entreprises canadiennes à avoir accès à de nouveaux marchés, de nouveaux clients, et ainsi à créer des emplois. Le commerce fait partie de l'ADN des Canadiens. Nous représentons environ 0,5 p. 100 de la population mondiale, mais nos exportations de marchandises totalisent 2,3 p. 100 des échanges mondiaux, et 2 p. 100 du PIB mondial. Un emploi sur six est lié à l'exportation. Le commerce est essentiel à notre prospérité économique et au maintien de notre niveau de vie. Même si notre voisin du Sud est notre plus important partenaire commercial, le moment n'a jamais été aussi propice à la diversification.

Les nouveaux accords commerciaux du Canada lui offrent un accès sans précédent à certains des plus grands marchés du monde. Nos accords commerciaux couvrent 63 p. 100 du PIB mondial. Nous avons 14 accords commerciaux qui nous donnent un accès préférentiel aux marchés de 51 pays, soit environ 1,5 milliard de consommateurs et un PIB combiné de 50 billions de dollars américains.

Toutefois, même si l'ALECI, l'AECG et le PTPGP et d'autres accords commerciaux permettent d'établir des ponts économiques avec d'autres pays, les Canadiens ne peuvent en profiter pleinement que si nous réussissons à convaincre nos entreprises d'utiliser ces ponts. C'est pourquoi le gouvernement a annoncé un investissement de 290 millions de dollars sur cinq ans pour aider les entreprises canadiennes à exporter et à croître, pour renforcer le Service des délégués commerciaux et améliorer le soutien offert aux exportateurs canadiens. Cet investissement comprend un montant de 100 millions de dollars en nouveaux fonds destinés au programme CanExport, qui aidera les entreprises à créer de nouveaux débouchés d'exportation, en particulier dans les marchés émergents à forte croissance et les marchés bénéficiant d'accords de libre-échange.

Le ministère que je dirige a également mis sur pied un groupe de travail sur la promotion des accords de libre-échange qui est responsable d'un programme complet de liaison et de formation destiné au milieu des affaires. Ces efforts, ces accords et ces investissements aideront à générer de la richesse, à faire croître notre économie et à créer de nouveaux emplois pour les Canadiens.

Je tiens à vous remercier, madame la présidente, de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole devant le comité. J'ai maintenant hâte de discuter avec vous et de répondre à vos questions.

La présidente : Merci, monsieur le ministre, de votre résumé et de vos explications au sujet de l'Accord de libre-échange Canada — Israël et de l'avoir situé dans le contexte des autres accords de libre-échange.

Avant de passer à la liste des sénateurs qui veulent poser des questions, je veux indiquer pour le compte rendu que nous avons eu une discussion très fructueuse avec les fonctionnaires qui sont

Some of the questions we may have had for you they've already answered, so that will make your task a bit easier.

Second, I want to assure the audience, if not you, minister, that we did very efficiently handle CPTPP. That is because we had studied many aspects of trade in a more global look, as I was pointing out in our report in 2017, I believe. We were already prepped and ready to receive the final product. We had looked at CPTPP, and many of the witnesses, even though we wanted to get general concepts, went very quickly to CPTPP. I think we understood it and therefore we moved. I assure you it wasn't that we did it quickly; we did it quickly and efficiently, because we had the background and had prestudied so many of the issues. We continue to study trade. I will assure you we will continue to do so on these matters.

[*Translation*]

Senator Saint-Germain: Thank you for your presentation, minister. I must apologize in advance, as I will have to leave before the end of the meeting because of another Senate obligation. It's not for lack of interest. I wanted to tell you that.

My question is about the territory covered by the free trade agreement and Bill C-85, more specifically the territories occupied since 1967. I have noted that, in order to comply with the UN Security Council resolution — Resolution 2334, signed in December 2016, which calls on States to distinguish, in trade and transactions, between the territory of Israel and territories occupied since 1967 — the European Union has required that all products from territories occupied since 1967 be identified as such. I also note that Global Affairs Canada does not recognize Israel's permanent control over those territories. However, in negotiating this free trade agreement, Canada chose not to impose a measure similar to that of the European Union. There must be a reason for that choice, and I would like to understand it.

My question is this: Why did we choose not to impose a measure similar to that of the European Union when it comes to the territories occupied since 1967?

[*English*]

Mr. Carr: Thank you, senator. I appreciate the question.

venus nous rencontrer au début de notre étude du projet de loi C-85. Certaines des questions que nous aurions pu avoir à vous poser ont déjà trouvé réponse, ce qui vous simplifiera un peu la tâche.

Deuxièmement, je veux assurer le public, et vous-même, monsieur le ministre, que nous avons géré le PTPGP de manière très efficace, et ce, parce que nous avons étudié de nombreux aspects du commerce dans une étude générale, comme je l'ai souligné dans notre rapport en 2017, je crois. Nous étions déjà bien préparés et prêts à recevoir le produit final. Nous avons examiné le PTPGP, et de nombreux témoins, même si nous voulions discuter de concepts généraux, en sont venus rapidement au PTPGP. Je pense que nous le comprenions bien et avons donc cheminé rapidement. Je peux vous assurer que rien n'a été fait à la hâte; nous avons travaillé rapidement et efficacement parce que nous connaissions déjà le contexte et avons examiné bon nombre d'enjeux, et nous continuons de le faire. Je peux vous assurer que nous allons faire de même pour les présentes questions.

[*Français*]

La sénatrice Saint-Germain : Merci de votre présentation, monsieur le ministre. Je dois m'excuser à l'avance, car je devrai partir avant la fin de cette séance en raison d'une autre obligation sénatoriale. Ce n'est pas par manque d'intérêt, je tiens à vous le préciser.

Ma question porte le territoire couvert par l'accord de libre-échange et le projet de loi C-85, et plus précisément l'enjeu des territoires occupés depuis 1967. J'ai noté que, afin de se conformer à la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU — la Résolution 2334, signée en décembre 2016, qui appelle les États à faire la distinction, dans les échanges commerciaux et les transactions, entre le territoire israélien et les territoires occupés depuis 1967 —, l'Union européenne a exigé que tous les produits en provenance des territoires occupés depuis 1967 soient identifiés comme tels. Je note aussi qu'Affaires mondiales Canada ne reconnaît pas le contrôle permanent exercé par Israël sur ces territoires. Par ailleurs, le choix qu'a fait le Canada, lors de la négociation de cet accord de libre-échange, a été de ne pas imposer de mesure similaire à celle de l'Union européenne. Il y a sûrement une raison qui explique ce choix, et j'aimerais le comprendre.

Ma question est la suivante : pourquoi avons-nous choisi de ne pas imposer de mesure similaire à celle de l'Union européenne en ce qui concerne les territoires occupés depuis 1967?

[*Traduction*]

M. Carr : Merci, madame la sénatrice. Je vous remercie de la question.

CIFTA defines Israel's territory, for the purposes of this agreement, as the territory where its custom laws are applied, which includes the West Bank and Gaza Strip. That's the reason.

As part of the Oslo peace process in 1994, a customs arrangement was established between Israel and the Palestinian National Authority regarding goods going into and out of the West Bank and the Gaza Strip. Canada and the Palestinian National Authority, through the Joint Canadian-Palestinian Framework for Economic Cooperation and Trade between Canada and the Palestinian Liberation Organization, referred to the customs arrangement between Israel and the Palestinian National Authority and recognize CIFTA's application to goods originating from or destined to the West Bank and the Gaza Strip.

Senator Saint-Germain: Thank you for the explanation.

Senator Greene: I have two vastly different questions. First, at the beginning of your presentation, you said that trade was in our DNA. I think it probably is. I can remember when it wasn't. Every Canadian government since the 1988 election, which was a free-trade election in which Canadians voted for the first time for free trade. Our government wasn't afraid to call an election on the issue. Since then, all Canadian governments have been supporters of free trade, without exception.

Is there anything in the future, do you think, that could knock us off that path?

Mr. Carr: If I could predict the future, senator, I would probably be in a different line of work, but I can examine the past. I've just finished reading some fabulous stuff, including mini-biographies of all the prime ministers. I focused particularly on the earlier leaders. I recall reference to the federal election of 1911, the reciprocity election, that Sir Wilfrid Laurier lost because he was proposing a customs union and reciprocity with the United States. Throughout Canadian history, there has been the ebb and flow of protectionism. The national policy of Macdonald was rooted in tariffs. Since then we've evolved.

You are quite right. Since the election of 1988, the major political parties in Canada have believed that liberalized trade is in the interests of Canada. We can demonstrate that through economic growth, particularly in the wake of the United States agreement and NAFTA.

That's why we continue to argue as a government that the trade deals we have signed with the Europeans now the new NAFTA, which we call CUSMA — because in Canadian trade agreements Canada has to come first — and the CPTPP. We believe that not only is freer trade in the interests of Canada, we

Aux termes de l'ALÉCI, on définit le territoire d'Israël comme étant celui où ses lois douanières sont appliquées, ce qui comprend la Cisjordanie et la bande de Gaza. Voilà la raison.

Dans le cadre du processus de paix d'Oslo, en 1994, un accord douanier a été conclu entre Israël et l'Autorité palestinienne concernant les marchandises à destination et en provenance de Cisjordanie et de la bande de Gaza. Dans l'Accord-cadre canado-palestinien de coopération économique et commerciale conclu entre le Canada et l'Organisation de libération de la Palestine, le Canada et l'Autorité palestinienne font référence à l'arrangement douanier entre Israël et l'Autorité palestinienne et reconnaissent que l'ALECI s'applique aux marchandises en provenance ou à destination de la Cisjordanie et de la bande de Gaza.

La sénatrice Saint-Germain : Merci pour l'explication.

Le sénateur Greene : J'ai deux questions très différentes. Premièrement, au début de votre exposé, vous avez dit que le commerce faisait partie de notre ADN. Je pense que c'est probablement le cas, mais je me souviens d'un temps où ça ne l'était pas. Je crois que cela a commencé avec les élections de 1988, qui portaient sur le libre-échange et où les Canadiens ont voté pour la première fois à ce sujet. Notre gouvernement n'a pas eu peur de déclencher des élections à ce sujet. Depuis, tous les gouvernements canadiens sans exception ont appuyé le libre-échange.

Y a-t-il selon vous quelque chose dans l'avenir qui pourrait nous faire dévier de cette voie?

M. Carr : Si je pouvais prédire l'avenir, sénateur, je serais probablement dans un autre domaine, mais je peux examiner le passé. Je viens de finir de lire des choses fabuleuses, y compris des mini-biographies de tous les premiers ministres. Je me suis particulièrement concentré sur les dirigeants plus anciens. Je peux évoquer l'élection fédérale de 1911, qu'on dit de réciprocité, cette élection que sir Wilfrid Laurier a perdue parce qu'il proposait une union douanière et la réciprocité avec les États-Unis. Tout au long de l'histoire du Canada, il y a eu des poussées et des reculs protectionnistes. La politique nationale de Macdonald était enracinée dans les tarifs. Nous avons évolué depuis.

Vous avez tout à fait raison. Depuis l'élection de 1988, les principaux partis politiques du Canada croient que la libéralisation du commerce est dans l'intérêt du Canada. Nous pouvons le démontrer par la croissance économique. On n'a qu'à penser à ce qui s'est produit après l'accord avec les États-Unis et l'ALENA.

C'est pourquoi le gouvernement continue de soutenir les accords commerciaux qui ont été signés. Je parle ici de l'accord avec les Européens, le nouvel ALENA — que nous appelons l'ACEUM, parce que dans nos accords commerciaux canadiens, le Canada doit passer en premier — et l'Accord de Partenariat

also have to argue it's in the interest of our trading partners. If we cannot be compelling, we will never be able to sign deals. Now if we have more time, we can talk about the Canada initiative to reform the WTO, which was also rooted in our belief in a rules-based international trading order that has, as its very foundation, a belief that liberalized trade is good for Canada and for our partners.

Senator Greene: Thank you very much.

That's a wonderful answer. I'm in favour of this treaty with Israel. I'm in favour of all free trade. I think it's not only to our benefit and our trading partners' benefit but to the global economy in general. One of the things I like about the Israeli treaty is that it extends free trade to an ally who shares values that we hold dear.

That particular ally is in a region which is not friendly. We should do whatever we probably can to ensure it continues to exist. In the South China Sea, there is another place somewhat like Israel and that's Taiwan.

They aren't part of any international trade agreement at the moment, although they want to be part of the CPTPP. I would like your views on what Canada's position would be with regard to Taiwan joining the TPP.

Mr. Carr: Taiwan is a member of the WTO. To that extent Canada has a relationship with Taiwan.

We have discussed the accession process to the CPTPP, ministers had their first meeting in Tokyo in January after the ratification of the first tranche of six plus one. There have been no decisions made yet. The only principle that will underlie any conversation about ascension is that any nation that aspires to be a part of the CPTPP will have to absorb, adopt and embrace these very high standards. That's the first door they have to enter.

After that, the member states will meet and decide whether they agree with accession. There had been some expressions of interest, by the way, but there have been no formal meetings to discuss possible accession. We will see which nations are interested enough to apply and then see if they are prepared to meet the high standards of the agreement. If they are, then member states will have decisions to make.

transpacifique global et progressiste, le PTPGP. Nous croyons que la libéralisation du commerce est dans l'intérêt du Canada, certes, mais il importe aussi de convaincre nos partenaires commerciaux que c'est aussi dans leur intérêt. Si nous ne pouvons pas être convaincants, nous ne serons jamais en mesure de signer des ententes. Si nous avons plus de temps, nous pourrions parler de l'initiative que notre pays a prise de réformer l'Organisation mondiale du commerce, qui était aussi enracinée dans notre croyance en un ordre commercial international fondé sur des règles et dont le fondement même est la conviction que la libéralisation du commerce est bonne pour le Canada et pour ses partenaires.

Le sénateur Greene : Merci beaucoup.

C'est une excellente réponse. Je suis en faveur de ce traité avec Israël. Je suis pour le libre-échange. Je pense que ce n'est pas seulement dans notre intérêt et dans celui de nos partenaires commerciaux, mais aussi dans celui de l'économie mondiale en général. L'une des choses que j'aime du traité israélien, c'est qu'il étend le libre-échange à un allié qui adhère à des valeurs qui nous tiennent à cœur.

Cet allié particulier se trouve dans une région qui n'est pas accueillante. Nous devons faire tout ce que nous pouvons pour nous assurer qu'il continue d'exister. Dans la mer de Chine méridionale, il y a un autre endroit qui est un peu comme Israël, et c'est Taïwan.

Taïwan ne fait partie d'aucun accord commercial international à l'heure actuelle, bien qu'elle souhaite adhérer au PTPGP. Pourriez-vous nous dire où le Canada se situe en ce qui concerne l'adhésion de Taïwan au Partenariat transpacifique?

M. Carr : Taïwan est membre de l'OMC. C'est dans ce cadre que le Canada entretient des relations avec Taïwan.

Nous avons discuté du processus d'adhésion au PTPGP. Les ministres ont tenu leur première réunion à Tokyo en janvier après la ratification de la première phase de six plus un. Aucune décision n'a encore été prise. Le seul principe qui sous-tendra toute conversation en matière d'adhésion est que toute nation qui aspire à faire partie du PTPGP devra intégrer, adopter et embrasser ces normes très rigoureuses. C'est la première porte qu'elles doivent franchir.

Ensuite, les États membres se réuniront et décideront s'ils sont d'accord ou non avec l'adhésion. Il y a d'ailleurs eu quelques manifestations d'intérêt, mais il n'y a pas eu de réunion officielle pour discuter d'une éventuelle adhésion. Nous verrons quelles nations sont suffisamment intéressées pour présenter une demande et nous verrons ensuite si elles sont prêtes à respecter les normes rigoureuses de l'accord. Si c'est le cas, les États membres auront des décisions à prendre.

Senator Housakos: Minister, welcome to the committee. We're all very supportive of this agreement and in general, we have been supportive of all trade agreements and they have all paid dividends for Canada. It's good for Canada economically. It binds Canada closer to a very vibrant economy and a great democracy in the Middle East. We are pleased the government has continued this initiative started by the previous government. The reason why CETA and this bill will have quick passage in this chamber is because they are both great bills.

We are pleased the government has embraced it. This deal is a symbol I believe of a close political and strategic relationship we have with Israel. What is the current government doing to strengthen the portion of our strategic and political relationship with them? What signals are we sending that we recognize Israel's legitimate political and security interests? Is the current government prepared to recognize Jerusalem as the united capital of Israel? And minister, do you believe personally and does the government believe that the city of Jerusalem cannot be divided again?

Mr. Carr: I'm not the Minister of Foreign Affairs. I do not speak for the Government of Canada on issues of foreign policy. But I am very well aware of the position the Canadian government has taken on these matters and I am glad to discuss them with you.

On the issue of Jerusalem, we believe this is an issue that should be determined by a negotiation as part of a broader peace discussion between Palestinian people and the Israelis. It's not for Canadians to make that decision. That has been the position of governments of Canada for a very long time. I don't believe there will be a change in our position until the parties themselves sit down at the negotiating table and determine what they believe, through negotiation, is the just settlement for Jerusalem.

On the question of political, strategic and diplomatic support for Israel, we have been unequivocal both in our voting pattern at the United Nations and in bilateral meetings between our Prime Minister and the Prime Minister of Israel. I had the pleasure, even within the last number of weeks, of welcoming the Prime Minister of Israel to Canada. The trip was very warm. There was a bilateral meeting with the Prime Minister during which the Prime Minister reiterated Canada's support for the State of Israel, the security of the State of Israel, for a two-state solution which has been the policy of succeeding Canadian governments for a very long time.

Le sénateur Housakos : Monsieur le ministre, bienvenue au comité. Nous sommes tous très favorables à cet accord et, de façon générale, nous avons appuyé tous les accords commerciaux. Tous ont été avantageux pour le Canada. Ces accords sont bons pour notre économie. Celui-ci nous rapprochera d'une économie très dynamique et d'une grande démocratie du Moyen-Orient. Nous sommes heureux que le gouvernement ait poursuivi cette initiative lancée par le gouvernement précédent. La raison pour laquelle l'AECG et ce projet de loi seront adoptés rapidement à la Chambre haute, c'est que ce sont deux excellents projets de loi.

Nous sommes heureux que le gouvernement ait adhéré à cette initiative. Je crois que cet accord est un symbole. Il témoigne de la relation politique et stratégique étroite que nous entretenons avec Israël. Que fait le gouvernement actuel pour renforcer les aspects stratégiques et politiques de notre relation avec Israël? Quels signaux envoyons-nous pour montrer que nous reconnaissons les intérêts politiques et de sécurité légitimes de ce pays? Le gouvernement actuel est-il prêt à reconnaître Jérusalem comme la capitale unie d'Israël? Également, monsieur le ministre, croyez-vous personnellement et le gouvernement croit-il que la ville de Jérusalem ne peut plus être divisée?

M. Carr : Je ne suis pas ministre des Affaires étrangères. Je ne parle pas au nom du gouvernement du Canada en matière de politique étrangère. Toutefois, je connais très bien la position du gouvernement canadien sur ces questions et je suis heureux d'en discuter avec vous.

En ce qui concerne la question de Jérusalem, nous pensons qu'il s'agit d'une question qui devrait être déterminée par une négociation dans le cadre d'une discussion de paix plus large entre le peuple palestinien et les Israéliens. Ce n'est pas aux Canadiens de prendre cette décision. C'est la position des gouvernements du Canada depuis très longtemps. Je ne crois pas que notre position changera tant que les parties elles-mêmes ne se seront pas assises à la table des négociations et n'auront pas déterminé, par la négociation, ce qu'elles estiment être le juste règlement en ce qui concerne Jérusalem.

Sur la question de l'appui politique, stratégique et diplomatique à Israël, nous avons été sans équivoque, tant dans nos habitudes de vote à l'ONU que dans les réunions bilatérales entre notre premier ministre et le premier ministre israélien. J'ai eu le plaisir, même au cours des dernières semaines, d'accueillir le premier ministre d'Israël au Canada. Nos rapports ont été très chaleureux. Il y a eu une rencontre bilatérale avec notre premier ministre, rencontre au cours de laquelle M. Trudeau a réitéré l'appui du Canada à l'État d'Israël, à la sécurité de l'État d'Israël et à une solution à deux États, qui est la politique que défendent depuis très longtemps les différents gouvernements canadiens qui se sont succédé.

We are absolutely committed to the security of the state. We are absolutely committed to doing our part to enable the parties to sit down at the negotiating table for what we believe can be a lasting solution to the issue.

Senator Massicotte: Thank you, minister, for being with us. It is much appreciated. If I can follow up a little bit on the question of illegally occupied territories, you gave an answer why we do what we do relative to the customs. That avoids a more important decision; it's more of a political decision or respective rights decision, like Europe. In other words, irrespective of that technical answer you gave, we could say we should treat the occupied territories differently, given the fact that they are occupied illegally and therefore achieve the same trade purpose but also pass the message as to what we think is right and wrong in that territory.

Could you give me a bit more explanation of why we don't venture into that kind of process as Europe has done?

Mr. Carr: I'm not entirely certain about the question, senator. You said we should get into further detail about the nature of the occupied territories and their —

Senator Massicotte: Yes, but you are not the Minister of Foreign Affairs. I am basically talking about trade.

Mr. Carr: I think the answer I gave to the first question is an answer to why the customs regulations and the geographic description of the territories, particularly the West Bank and Gaza, explains why the treaty was negotiated the way it was. I can't go beyond that.

If you are asking more questions about the nature of that relationship and Canada's foreign policy vis-à-vis the West Bank and Gaza Strip and our position on how we think there could be a negotiated settlement, that's another matter within the sphere of foreign affairs. My narrow answer is to the narrow question on how we define the geography vis-à-vis the customs union.

Senator Massicotte: Why wouldn't we go as far as Europe and adopt their perspective of defining where the products come from and treat the products differently?

Mr. Carr: The EU-Israel Association Agreement, in force since 2000, does not contain provisions regarding the labelling of goods from Israeli settlement. In 2015 the EU issued an interpretive notice on indication of origin of goods from the territories occupied by Israel since June of 1967.

Nous sommes absolument déterminés à assurer la sécurité de cet État. Nous sommes absolument déterminés à faire ce qu'il faudra pour permettre aux parties de s'asseoir à la table des négociations pour ce que nous croyons être une solution durable à la question.

Le sénateur Massicotte : Monsieur le ministre, merci de votre présence, elle est très appréciée. Si je peux poursuivre un peu sur la question des territoires occupés illégalement, vous avez expliqué pourquoi nous faisons ce que nous faisons en matière de douanes. Cela évite d'avoir à prendre une décision plus importante encore, une décision plutôt politique ou relative aux droits respectifs, comme cela s'est fait en Europe. En d'autres termes, sans égard pour la réponse technique que vous avez donnée, nous pourrions dire que nous devrions traiter les territoires occupés différemment étant donné qu'ils sont occupés illégalement et qu'ils ont par conséquent la même fonction commerciale, mais aussi faire passer notre point de vue sur ce que nous approuvons et désapprouvons dans ce territoire.

Pourriez-vous m'expliquer un peu plus en détail pourquoi nous ne nous aventurons pas dans ce genre de processus, comme l'Europe l'a fait?

M. Carr : Je ne suis pas tout à fait sûr de comprendre votre question, monsieur le sénateur. Vous avez dit que nous devrions entrer davantage dans les détails relativement à la nature des territoires occupés et de leurs...

Le sénateur Massicotte : Oui, mais vous n'êtes pas ministre des Affaires étrangères. Je parle essentiellement de commerce.

M. Carr : Je pense que la réponse que j'ai donnée à la première question expliquait pourquoi la réglementation douanière et la description géographique des territoires — en particulier la Cisjordanie et Gaza — sont à la base de la façon dont l'accord a été négocié. Je ne peux pas aller plus loin.

Si vous posez d'autres questions sur la nature de ces relations et sur la politique étrangère du Canada à l'égard de la Cisjordanie et de la bande de Gaza et sur notre position quant à la façon dont nous pensons qu'il pourrait y avoir un règlement négocié, c'est une autre paire de manches. C'est quelque chose qui relève des affaires étrangères. Ma réponse portait, de manière bien stricte, sur la façon dont nous définissons la géographie par rapport à l'union douanière.

Le sénateur Massicotte : Pourquoi n'irions-nous pas aussi loin que les Européens? Pourquoi n'adopterions-nous pas leur perspective qui consiste à définir d'où viennent les produits et à les traiter différemment selon leur provenance?

M. Carr : L'accord d'association UE-Israël est entré en vigueur en 2000, et il ne contient aucune disposition concernant l'étiquetage des marchandises provenant des colonies israéliennes. En 2015, l'Union européenne a publié une communication interprétative sur l'indication de l'origine des

This notice was not new legislation, but sought to clarify elements of interpretation and implementation of existing EU legislation, which provides for mandatory indication of origin where applicable.

It sounds like it was written by somebody who is trained to write things that way, but that is the reason. The interpretive notice provides guidance on how products from the occupied territories should be labelled so as not to be misleading. Enforcement of origin of labelling requirements is a competency of EU member states which have not been implemented. That's as good as I can do, senator.

Senator Massicotte: Let me jump to the treaty with Europe.

We've seen some increase in trade, 4 per cent, and if you include the other sectors I think it's 7 or 8 per cent, which is good. There are articles written more recently, I'm not sure they're accurate. If you look, their increase of trade has gone up more than ours and some people are saying the explanation for that is some non-tariff barriers are always very difficult to identify and resolve. Is there any truth to that article, or that argument saying we are doing as well we could because they have complicated hurdles to increase our trade?

Mr. Carr: If we were to make an arithmetical assessment of the impact of CETA on exports and imports it will not be perfectly balanced.

There are a couple of reasons for that. One is that it's going to take Canadian companies some time to become acquainted with the European model and requirements. This will be true with beef and other exports. I think it would be a mistake to judge the success of the agreement strictly on a comparison of imports and exports in the first year of its implementation. Let me give a particular example. Tell me if I'm wrong, but I think I'm right. Because of the agreement there has been a new Belgian chocolate factory opened in Ontario. Well, that's European investment, making chocolates in Canada, creating Canadian jobs because of the CETA trade agreement. That's going to count on the European export to Canada figures, isn't it? But it's creating Canadian jobs. Sure, it's European investment in Canada. It's moving goods.

marchandises en provenance des territoires occupés par Israël depuis juin 1967.

Cette communication n'était pas une nouvelle mesure législative, mais visait à clarifier certains éléments d'interprétation et de mise en œuvre de la loi actuelle, qui stipule qu'une indication d'origine est obligatoire, le cas échéant.

On dirait que cela a été écrit par quelqu'un qui est formé pour écrire les choses de cette façon, mais c'en est la raison. La notice interprétative donne des indications sur la manière dont les produits provenant des territoires occupés devraient être étiquetés de manière à ne pas induire en erreur. L'application de ces exigences en matière d'étiquetage est une compétence des États membres de l'Union européenne qui n'avait pas été mise en œuvre. C'est le plus que je peux vous en dire à ce sujet, monsieur le sénateur.

Le sénateur Massicotte : Permettez-moi d'aborder la question du traité avec l'Europe.

Nous avons constaté une certaine augmentation des échanges commerciaux, une augmentation de l'ordre de 4 p. 100, et si vous incluez les autres secteurs, je pense que cela grimpe à 7 ou 8 p. 100, ce qui est bien. Certains articles ont été écrits plus récemment, mais je ne suis pas sûr qu'ils soient exacts. Si vous regardez, leurs échanges commerciaux ont augmenté plus que les nôtres, et certains disent que c'est parce que certaines barrières non tarifaires sont toujours très difficiles à cerner et à aplanir. Y a-t-il du vrai dans cet article ou dans cet argument qui veut nous faisons aussi bien que nous le pourrions, compte tenu du fait qu'ils ont des obstacles difficiles à surmonter qui freinent l'accroissement de nos échanges commerciaux?

M. Carr : Si nous devons faire une évaluation arithmétique de l'impact de l'AECG sur les exportations et les importations, disons que nous n'obtiendrions pas un équilibre parfait.

Il y a deux raisons à cela. La première, c'est qu'il faudra un certain temps aux entreprises canadiennes pour se familiariser avec le modèle européen et les exigences européennes. Ce sera le cas pour le bœuf et les autres produits d'exportation. Je pense que ce serait une erreur de juger du succès de l'accord strictement sur la base d'une comparaison des importations et des exportations au cours de la première année de sa mise en œuvre. Permettez-moi de donner un exemple particulier. Dites-moi si j'ai tort, mais je pense que j'ai raison. Grâce à cet accord, une nouvelle chocolaterie belge a ouvert ses portes en Ontario. Eh bien, il s'agit d'un investissement européen qui nourrit la fabrication de chocolat au Canada et qui crée des emplois ici. C'est l'accord commercial de l'AECG qui a permis cela. Cela va être comptabilisé au titre des exportations européennes vers le Canada, n'est-ce pas? Sauf que cela crée des emplois au Canada. Bien sûr, c'est un investissement européen au Canada. Ce sont des produits qui circulent.

Senator Massicotte: It's become a Canadian company, you said. It's going to be established in Canada.

Mr. Carr: I don't know it's become a Canadian company, but it's using investment, because of the trade agreement in Canada, to create jobs for Canadians in Canada. That's positive. We have to assess the impact of the agreement on more than strictly a comparison of exports and imports.

Having said that, the numbers are good, 12.9 per cent over this period, which is equivalent to the rise in EU exports over the same period in some areas. This is if we take out precious stones and metals. If we exclude them, we are on par using your own definition of the balance and therefore a qualitative assessment of how it's doing.

It's also true that the traffic through our ports has grown considerably. The container traffic through the Port of Montreal since this agreement was signed has gone up by 9 per cent. There are other figures that show this kind of enhanced commercial activity both ways is creating economic activity which we wouldn't have without the agreement.

Depending on what measurements you want to use, senator, you could make the argument that the Europeans were better prepared to pounce more quickly than Canadians. I think there is probably another reason. This could dovetail into our conversation about the trade commissioner service and the comfort zone Canadian companies have had when doing business with the United States. When export markets are open, Canadian small- and medium-sized enterprises ask themselves what this means for them. We are making the services of the trade commissioner available to them. We are considerably enhancing our investment of the trade commissioner service, which is now present in 160 cities internationally. I had the pleasure, by the way, Senator Bovey, of reopening the trade commissioner office in Winnipeg, which had been closed by a previous government. That's symbolic of the kind of service we want to make available to those exporters who see that the European market is available to them but have never been there before and are a bit nervous. Between CanExport, the trade services and these investments we think that, over time — and not a lot of time — that Canadians will take full advantage. We believe the first year numbers were pretty good.

Senator Bovey: Welcome back, minister. I'm going to change the course of discussion. I think the work you're doing on the Canada-Israel Free Trade Agreement follows up on the work you have done over the years with business councils, the role you played in the Jewish community in Winnipeg and the

Le sénateur Massicotte : C'est devenu une entreprise canadienne, avez-vous dit. Elle sera établie au Canada.

M. Carr : Je ne sais pas si c'est devenu une entreprise canadienne, mais, aux termes de l'accord commercial avec le Canada, elle a recours à des investissements pour créer des emplois pour les Canadiens au Canada. C'est positif. Nous devons évaluer l'impact de l'accord sur plus qu'une simple comparaison entre les exportations et les importations.

Cela dit, les chiffres sont bons. Il est question de 12,9 p. 100 pour cette période, ce qui équivaut, pour la même période, à l'augmentation des exportations vers certaines régions de l'Union européenne. C'est ce que nous obtenons si nous enlevons les pierres et les métaux précieux de l'équation. Si nous les excluons et que nous utilisons votre propre définition de l'équilibre — c'est-à-dire une évaluation qualitative de la façon dont vont les choses —, nous sommes à parité avec l'Union européenne.

Il est également vrai que le trafic dans nos ports a considérablement augmenté. Depuis la signature de cette entente, le trafic de conteneurs dans le port de Montréal a augmenté de 9 p. 100. D'autres chiffres montrent que ce genre d'activité commerciale accrue dans les deux sens crée une activité économique que nous n'aurions pas sans l'accord.

Selon les mesures que vous voulez utiliser, sénateur, vous pourriez faire valoir que les Européens étaient mieux préparés que les Canadiens à bondir et à bondir plus vite. Je pense qu'il y a probablement une autre raison. Cela pourrait s'inscrire dans notre conversation sur le service des délégués commerciaux et sur la zone de confort dont les entreprises canadiennes ont bénéficié en faisant affaire avec les États-Unis. Lorsque le marché des exportations s'ouvre, les petites et moyennes entreprises canadiennes se demandent ce que cela signifie pour elles. Nous mettons à leur disposition les services de délégués commerciaux. Nous augmentons considérablement nos investissements dans ces services, qui sont désormais présents dans 160 villes à l'échelle internationale. Soit dit en passant, j'ai eu le plaisir, sénatrice Bovey, de rouvrir le bureau du délégué commercial à Winnipeg, bureau qui avait été fermé par un gouvernement précédent. C'est un symbole du genre de service que nous voulons mettre à la disposition des exportateurs qui voient le marché européen s'ouvrir à eux, mais qui ne sont jamais allés là-bas et qui sont un peu nerveux à cet égard. Entre CanExport, les services commerciaux et ces investissements, nous pensons qu'avec le temps — et peu de temps, en fait —, les Canadiens en profiteront pleinement. Nous croyons que les chiffres de la première année étaient plutôt bons.

La sénatrice Bovey : Je suis heureuse de vous revoir, monsieur le ministre. Je vais modifier la trajectoire de la discussion. Je pense que le travail que vous réalisez relativement à l'Accord de libre-échange Canada — Israël donne suite à celui que vous avez accompli au fil des ans avec les conseils

interreligious understandings across this country. I thank you for that and this is, to me, the next step.

My question is going to be about canola. As fellow Manitobans, we both understand the implications of this dispute for Manitoba's and Saskatchewan's growers. We know from reports that Manitoba farmers are planning to plant less canola this year due to the impasse and that was a quick change in step for them.

I appreciate the efforts that have been under way to mitigate the effects of the dispute. The working group, the diplomatic efforts and your announcement today in support for farmers. The truth is, we're all hearing calls for some retaliatory actions against the Chinese from some, and others looking to stay the course as far as maintaining dialogue and pursuing the scientific resolution. At what point do you think we need to harden our position and use retaliatory measures, and would that kind of action be effective?

Mr. Carr: What I said at the news briefing this morning before I began to read the well-crafted, prepared script was that this is an important day for Canada for two reasons: One is that in this vast diverse nation, one sector, one industry, one region, is in pain — the rest of the country understands and comes to help. As a Canadian, as a Western Canadian, as a Manitoban, to witness throughout our government and with my colleagues the understanding of how we as a national government have a responsibility to respond to the needs of Western producers, for reasons that are entirely beyond their control, is the best example of Canadian federalism at work, augmented by the cooperation we have received from the governments of Manitoba and Saskatchewan.

I've met personally with the ministers of trade and agriculture in Manitoba and Saskatchewan, and with the Premier of Saskatchewan. The only reason we didn't meet with politicians in Alberta was because they were in the midst of an election campaign. You may have seen the response from Premier Moe today. We worked with Viterra, the Richardson company, canola growers and the Canola Council of Canada. There was a consensus that the best way to approach this problem now is on the scientific evidence that can be presented to us by the Chinese.

d'entreprises et au rôle que vous avez joué auprès de la communauté juive de Winnipeg et dans la compréhension interreligieuse à l'échelle nationale. Je vous remercie de ce travail et, à mon avis, le projet de loi est la prochaine étape.

Ma question portera sur le canola. En tant que concitoyens du Manitoba, nous comprenons tous les deux les conséquences que ce différend a pour les cultivateurs du Manitoba et de la Saskatchewan. D'après les rapports, nous savons que les agriculteurs du Manitoba planifient de cultiver moins de canola cette année en raison de l'impasse qui persiste, et cela constitue une adaptation rapide pour eux.

Je me réjouis des efforts qui sont en voie d'être déployés pour atténuer les répercussions du différend, c'est-à-dire le groupe de travail, les efforts diplomatiques et l'annonce que vous avez faite aujourd'hui pour appuyer les agriculteurs. Le fait est que nous entendons tous certaines personnes réclamer que des mesures de représailles soient prises contre les Chinois, alors que d'autres veulent que nous maintenions le cap en poursuivant le dialogue et en cherchant une solution scientifique. À quel moment pensez-vous que nous devons durcir notre position et utiliser des mesures de représailles? De plus, des mesures de ce genre seraient-elles efficaces?

M. Carr : Ce que j'ai déclaré en point de presse ce matin, avant de commencer à lire la déclaration bien formulée qui avait été préparée, c'est qu'il s'agissait d'une journée importante pour le Canada pour deux raisons. La première raison est que, quand, dans ce vaste pays diversifié, un secteur, une industrie, une région est en difficulté, le reste du pays le comprend et lui vient en aide. En tant que Manitobain et Canadien de l'Ouest, le fait d'avoir vu le gouvernement et mes collègues comprendre que le gouvernement national a la responsabilité de répondre aux besoins des producteurs de l'Ouest canadien, qui sont dans cette situation pour des raisons qui échappent entièrement à leur contrôle, m'a présenté le meilleur exemple du fédéralisme canadien à l'œuvre, un fédéralisme qui est renforcé par la coopération des gouvernements du Manitoba et de la Saskatchewan.

J'ai personnellement rencontré les ministres du Commerce et de l'Agriculture du Manitoba et de la Saskatchewan, ainsi que le premier ministre de la Saskatchewan. Nous n'avons pas rencontré de politiciens de l'Alberta simplement parce qu'ils étaient au beau milieu d'une campagne électorale. Vous avez peut-être observé la réaction que M. Moe, le premier ministre de la Saskatchewan, a eue aujourd'hui. Nous avons travaillé avec l'entreprise Viterra, l'entreprise Richardson, les cultivateurs de canola et le Conseil canadien du canola. Nous nous sommes entendus pour dire que le meilleur moyen d'aborder maintenant le problème repose sur les preuves scientifiques que les Chinois peuvent nous présenter.

There have been two inspections by the Canadian Food Inspection Agency, once before this crop left Canada and once after the Chinese alleged that it contained impurities, and it has come up clean. We have invited the Chinese to show us evidence to the contrary. There have been a number of teleconference calls. We've asked for the Chinese to invite us to travel to China to inspect the crop with them so they can prove that there is evidence that there is something wrong with it.

Remember two things, senators: The first year that the Richardson company signed a deal with the Chinese for the sale of wheat was 1910. They have been doing business with the Chinese ever since. I venture to say they will be doing business with the Chinese for a while longer. This is not the first time we've had a canola dispute with the Chinese. You may remember the blackleg issue of 2016. You may remember that during the Harper government there was a problem with Chinese accusations of impurities with canola in 2009. We were able to work through these problems and resolve them, which is what we seek to do this time.

Our strategy, senator, is based on three pillars: number one, engagement with the Chinese, which I have described; number two, a support mechanism for producers, which we announced this morning — I'd be glad to talk about the details if it's of interest to the senators — and the third is market diversification.

We think it's in our interest, although I must say that when the Prime Minister appointed me Minister of International Trade Diversification, I was nearly certain I would be spending most of my time diversifying from the United States. Here we are diversifying slightly differently. That's why we have been spending an awful lot of time on the phone with my counterparts in countries that are importing Canadian canola. We're going to make the argument that they should be importing more. I can name them: Pakistan, Mexico, the UAE, Malaysia, et cetera. This is why we also announced this morning that we will lead trade missions to Japan and Korea. I will use my international travel this spring — a meeting of APEC ministers in Valparaiso, Chile, and then to the OECD in Paris — to promote the sale of Canadian canola internationally through these possibilities. We will put delegations together, including provincial representatives, to the Japanese and South Korea portion.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments a procédé à deux inspections, une avant que cette récolte quitte le Canada et une après que les Chinois ont allégué qu'elle contenait des impuretés. Ces inspections n'ont rien révélé d'anormal. Nous avons invité les Chinois à nous présenter des preuves du contraire. Un certain nombre d'appels de téléconférence ont été passés. Nous avons demandé aux Chinois de nous inviter à nous rendre en Chine afin d'inspecter la récolte avec eux de manière à ce qu'ils puissent prouver que les résultats démontrent que la récolte est problématique.

Mesdames et messieurs les sénateurs, il y a deux choses dont vous devez vous souvenir. La première fois que l'entreprise Richardson a signé une entente avec les Chinois afin de leur vendre du blé remonte à 1910. Elle fait affaire avec les Chinois depuis ce temps. Je me hasarde à dire que l'entreprise continuera de faire affaire avec les Chinois pendant encore quelque temps. Ce n'est pas la première fois que nous avons un différend avec les Chinois à propos du canola. Vous vous souvenez peut-être du problème de la jambe noire en 2016 et du fait qu'en 2009, sous le gouvernement Harper, les Chinois avaient lancé des accusations à propos de la présence d'impuretés dans le canola. Nous avons alors été en mesure de nous employer à résoudre ces problèmes, et nous y sommes parvenus. C'est aussi ce que nous cherchons à faire cette fois-ci.

Notre stratégie, sénateur, repose sur trois piliers : premièrement, un dialogue avec les Chinois, que je vous ai décrit; deuxièmement, un mécanisme de soutien pour les producteurs, que j'ai annoncé ce matin — je serais heureux de parler de ses particularités, si cela intéresse les sénateurs —; troisièmement, la diversification des marchés.

Nous estimons que cette diversification est dans notre intérêt, même si je dois dire que, lorsque le premier ministre m'a confié le poste de ministre de la Diversification du commerce international, j'étais presque sûr que je passerais la plupart de mon temps à diversifier les marchés à l'extérieur des États-Unis. Maintenant, nous tentons une diversification légèrement différente. C'est la raison pour laquelle nous passons beaucoup de temps à appeler mes homologues dans des pays qui importent du canola canadien. Nous allons faire valoir qu'ils devraient importer plus de canola. Je peux nommer ces pays. Il s'agit du Pakistan, du Mexique, des Émirats arabes unis, de la Malaisie, et cetera. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons annoncé ce matin que nous allons diriger des missions commerciales au Japon et en Corée. Je vais également profiter de mes déplacements internationaux de ce printemps — une réunion des ministres de l'APEC à Valparaiso, au Chili, puis une rencontre de l'OCDE à Paris — pour promouvoir la vente du canola canadien à l'échelle internationale en ces occasions. Nous mettrons sur pied des délégations, qui comprendront des représentants provinciaux, pour la portion japonaise et sud-coréenne de ce programme.

The answer is that we think the wisest course of action now is to follow those three pillars. We're mindful of other options and we'll continue to assess them.

Senator Bovey: Thank you. You answered my second question before I asked it.

Senator Coyle: Welcome to our committee, minister.

Mr. Carr: Thank you, senator.

Senator Coyle: I have a quick question just to wrap up the questions asked by Senators Massicotte and Saint-Germain, back to CIFTA and the Palestinian territories.

You mentioned your trip to Ramallah and the Palestinian-Canada Business Council and the Palestinian Forum for Women Entrepreneurs. I know those are good bodies and we're cooperating well there.

When you were with them, did you hear any concerns from them at all about CIFTA?

Mr. Carr: No, but I certainly heard lots of concerns from them about their situation. It's something I had heard before. It was not the first time I was in the territories. As a journalist, I covered the first Palestinian elections on the West Bank in Gaza and travelled widely throughout the territories. I'm very familiar with the facts on the ground and the situation.

The focus of my trip to the West Bank and to Ramallah was to help create the council, which we have done, and to offer support for women entrepreneurs, which we have done. There will be more, and more follow-up.

Yes, I heard an awful lot about the Palestinian perspective of the situation, but CIFTA was not raised.

Senator Coyle: Okay. I'm just curious. I'm also aware of the structural barriers, even geographically within the country, which are impediments to trade, having to get out of your vehicle. It's a difficult situation for them economically and for trade, movement of people and goods; we know that.

My other question is a broader one. I'm fascinated by having a Minister of Trade Diversification. I think it's wonderful. I'm a supporter of the agreements you've mentioned. You've mentioned new agreements that we're now benefiting from, some very early stages, and also renewed agreements, such as CIFTA. You've also mentioned the supports to Canadian

La réponse à votre question est que nous estimons que la ligne de conduite la plus sage consiste à nous appuyer sur ces trois piliers. Nous sommes conscients des autres options qui existent, et nous continuerons de les évaluer.

La sénatrice Bovey : Merci. Vous avez répondu à ma deuxième question avant que je la pose.

La sénatrice Coyle : Bienvenue à la séance du comité, monsieur le ministre.

M. Carr : Merci, madame la sénatrice.

La sénatrice Coyle : Pour en revenir à l'ALECI et aux territoires palestiniens, j'ai une brève question à vous poser pour conclure les questions que le sénateur Massicotte et la sénatrice Saint-Germain ont formulées à ce sujet.

Vous avez mentionné votre voyage à Ramallah, le Conseil commercial canado-palestinien et le Forum des femmes d'affaires palestiniennes. Je sais que ce sont de bons organismes et que nous obtenons une bonne collaboration là-bas.

Lorsque vous étiez avec eux, les avez-vous entendus exprimer des préoccupations quelconques à propos de l'ALECI?

M. Carr : Non, mais je les ai certainement entendus exprimer des préoccupations à propos de leur situation. Ce sont des inquiétudes que j'ai entendues auparavant. Ce n'était pas la première fois que je visitais les territoires. Lorsque j'étais journaliste, j'ai couvert les premières élections palestiniennes en Cisjordanie et à Gaza, et j'ai parcouru en profondeur l'ensemble des territoires. Je suis parfaitement au courant des faits sur le terrain et de la situation.

Mon voyage en Cisjordanie et à Ramallah visait à contribuer à la création du conseil, ce que nous avons accompli, et à offrir un soutien aux femmes d'affaires, ce que nous avons fait. D'autres mesures seront prises, et d'autres suivis seront assurés.

Oui, j'ai entendu une foule de commentaires à propos de la perception palestinienne de la situation, mais l'ALECI n'a pas été soulevé.

La sénatrice Coyle : D'accord. J'étais simplement curieuse à ce sujet. Je suis aussi consciente des barrières structurelles qui existent dans ce pays, même sur le plan géographique, et qui entravent le commerce, puisqu'il est nécessaire de quitter son véhicule. C'est une situation difficile pour eux du point de vue de l'économie, du commerce et de la circulation des biens et des personnes; nous avons cela.

Mon autre question est plus générale. Je suis fascinée par l'existence d'un ministre de la Diversification du commerce. Je pense que c'est une merveilleuse idée, et j'appuie les accords que vous avez mentionnés. Vous avez mentionné de nouveaux accords dont nous bénéficions maintenant, notamment certains accords qui en sont à leur tout début et d'autres accords qui ont

businesses so that they are better prepared to develop their capacity to understand those markets and better interact and grow their export businesses. I think that's all great. We've talked a little bit about the U.S. being the priority country — of course, that's not going to go away — our main trading partner, and about the difficulties with China and also with the U.S.

I'd like to hear about the grand scheme of the trade diversification strategy for Canada. You've talked about individual agreements. I'd love to hear if there is a grand strategy and what are the key components?

Mr. Carr: There could be a grand strategy that would have to change tomorrow morning because of unforeseen geopolitical events.

Senator Coyle: I realize that.

Mr. Carr: Senator, you referred to the mandate letter. You'll notice that in the mandate letter the Prime Minister singled out the Asia-Pacific region as the one that is most fruitful for Canadian diversification. Indeed, that is so. That's why we are spending so much time nurturing the relationship with Japan. As recently as this weekend, we hosted Prime Minister Abe, which was a very successful meeting.

I was in Tokyo for the meeting of ministers after the ratification in January. I will be returning to Japan for the G20 trade ministerial meeting in June. We will also take a delegation to talk about canola in Japan.

Because of the rising middle class in these nations, hundreds of millions of people are now — and will be even more so in the next generation, very interested in what we produce. What we produce is not confined to natural resources — though they are interested in our natural resources. I'm going to give you an example — but also in intellectual property, in our brain power and in innovative R&D brilliance internationally.

Senators will be familiar with the \$40-billion investment of LNG Canada, which is a consortium led by Shell Canada but includes investors from Japan, through Mitsubishi; from China; and from Malaysia, through PETRONAS, which I think has a 25 per cent share in LNG Canada.

été renouvelés, comme l'ALECI. Vous avez également mentionné des services de soutien qui sont offerts aux entreprises canadiennes, afin de les aider à mieux se préparer à développer leur capacité de comprendre ces marchés, à mieux interagir et à accroître leurs exportations. Je pense que toutes ces mesures sont excellentes. Nous avons parlé un peu du fait que les États-Unis sont notre priorité — bien sûr, cela ne va pas changer —, notre principal partenaire commercial, et nous avons abordé la question des difficultés que nous rencontrons dans nos échanges avec la Chine et aussi avec les États-Unis.

J'aimerais entendre parler de la grande stratégie du Canada en matière de diversification du commerce. Vous avez parlé de certains accords, mais j'aimerais savoir s'il y a une grande stratégie et, le cas échéant, quels sont ses principaux éléments.

M. Carr : Il pourrait y voir une grande stratégie, mais nous serions forcés de la modifier demain matin en raison d'événements géopolitiques imprévus.

La sénatrice Coyle : Je m'en rends compte.

M. Carr : Sénatrice, vous avez fait allusion à la lettre de mandat. Vous remarquerez que, dans cette lettre, le premier ministre a distingué la région de l'Asie-Pacifique comme étant la plus fructueuse pour la diversification canadienne. C'est effectivement le cas. C'est la raison pour laquelle nous consacrons autant de temps à entretenir une relation positive avec le Japon. Pas plus tard que le week-end dernier, nous avons accueilli le premier ministre Abe dans le cadre d'une réunion qui a été très fructueuse.

En janvier, après la ratification, je suis allé à Tokyo pour la réunion des ministres. Je retournerai au Japon en juin pour la réunion des ministres du Commerce des pays du G20. Nous serons aussi accompagnés d'une délégation pour parler du canola au Japon.

En raison de la montée de la classe moyenne dans ces pays, des centaines de millions de gens s'intéressent maintenant à ce que nous produisons — et s'y intéresseront encore davantage au cours de la prochaine génération. Nos produits ne se limitent pas aux ressources naturelles — bien que ces gens s'intéressent aussi à nos ressources naturelles. Je vais vous en donner un exemple — mais ils s'intéressent aussi à la propriété intellectuelle, à notre pouvoir mental et à notre brillante en matière de recherche et de développement novateurs à l'échelle internationale.

Les sénateurs sont au courant des 40 milliards de dollars investis par LNG Canada, un consortium qui est dirigé par Shell Canada, mais qui englobe des investisseurs du Japon, par l'intermédiaire de Mitsubishi, de la Chine et de la Malaisie, par l'intermédiaire de PETRONAS, qui possède 25 p. 100 des actions de LNG Canada, je crois.

We're going to take natural gas from northeastern British Columbia, move it by pipeline to Kitimat, liquefy it through clean processes, and send it across to Asia to displace coal-fired power. That's a big deal — for which Canada, by the way, and tangentially, should be given credit. That's another issue.

I think the Asia-Pacific region has potential because of demography and access. That's not the only region where there's lots of potential. We considered the Mercosur negotiations as moving at a good pace. These are the nations of Argentina, Brazil, Uruguay and Paraguay. We continue to negotiate with the Pacific Alliance and with ASEAN, the Southeast Asian states. Also, personally I have an interest in Africa and the potential that is untapped in our relationship with Africa. I'm sure that also implicit in your question, senator, is that you can't be everywhere at once.

Senator Coyle: That's right.

Mr. Carr: What is the focus strategically?

Senator Coyle: Exactly.

Mr. Carr: If you force me to pick a region now, I'm on safe ground. Because it's in the Prime Minister's mandate letter to me, I would say it's Asia-Pacific.

Senator Boehm: Thank you, minister, for joining us. I have two questions. I'll ask them together, in the interest of brevity.

Over the years, Canada has entered into many free trade agreements. Sometimes the follow-up is easy and sometimes it's not. You've provided some good statistics with respect to CETA and CPTPP.

We have another one called CUFTA, the Canada-Ukraine Free Trade Agreement. Increasingly, it is getting difficult for Canadian business to get financing and political risk insurance, or a combination of the two, because you have to borrow money to make money and to export. We have a great Ukrainian-Canadian diaspora. The government will be hosting a Ukraine Reform Conference in July.

Is activity under way to ensure that EDC could stand forward a bit more on potential financing and handling the risk factor?

Nous allons prendre du gaz naturel du Nord-Est de la Colombie-Britannique et le transporter par pipeline jusqu'à Kitimat. Là-bas, il sera liquéfié au moyen de processus propres et envoyé en Asie afin de remplacer le charbon dans la production d'électricité. C'est là une réalisation importante — dont, soit dit en passant, le mérite devrait être accordé en partie au Canada. Toutefois, il s'agit là d'une tout autre question.

Je pense que la région de l'Asie-Pacifique offre des possibilités en raison de sa démographie et de son accès, mais ce n'est pas la seule région qui présente un grand potentiel. Nous considérons que les négociations entre le Canada et le Mercosur avancent à bon train. Les pays du Mercosur sont l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay et le Paraguay. De plus, nous continuons de négocier avec l'Alliance du Pacifique et avec l'ANASE, qui regroupe les États de l'Asie du Sud-Est. En outre, je m'intéresse personnellement à l'Afrique et au potentiel inexploité de la relation que nous entretenons avec elle. Je suis aussi certain que, dans votre question, vous entendez implicitement que nous ne pouvons pas être partout à la fois.

La sénatrice Coyle : C'est exact.

M. Carr : Quelle est notre priorité stratégique?

La sénatrice Coyle : Exactement.

M. Carr : Si vous m'obligez à choisir une région maintenant, je serai en terrain bien solide. Parce que cette région figure dans la lettre de mandat que le premier ministre m'a remise, je dirais que c'est la région de l'Asie-Pacifique.

Le sénateur Boehm : Je vous remercie, monsieur le ministre, de vous être joint à nous. J'ai deux questions à vous poser et, pour gagner du temps, je les poserai en même temps.

Au fil des ans, le Canada a conclu un grand nombre d'accords de libre-échange. Parfois, le suivi de ces accords est simple, parfois, il ne l'est pas. Vous nous avez fourni d'excellentes statistiques en ce qui concerne l'AECG et le PTPGP.

Nous avons signé un autre accord appelé l'ALECU, l'Accord de libre-échange entre le Canada et l'Ukraine. Il devient de plus en plus difficile pour les entreprises canadiennes d'obtenir du financement, une assurance contre les risques politiques ou une combinaison des deux, car il faut emprunter de l'argent pour exporter et faire de l'argent. Nous bénéficions d'une merveilleuse diaspora ukrainienne au Canada, et le gouvernement organisera une conférence sur les réformes en Ukraine en juillet.

Des initiatives sont-elles en voie possible d'être mises en œuvre afin de garantir qu'EDC peut s'avancer un peu plus en ce qui concerne un financement et la gestion potentielle du facteur de risque?

My second question you've partially answered. I would be interested, having been involved in the Free Trade Area of the Americas negotiating initiative about 20 years ago, which went nowhere, just how well the Mercosur negotiations are going.

Mr. Carr: We've got the chief negotiator here, so we could get a very good answer, better than the one I could give you. May I speak personally for a moment, senator?

Senator Boehm: Of course.

Mr. Carr: I have a Ukrainian granddaughter who is the light of my life. She is the daughter of a woman born in Western Ukraine who came to Canada with her family with nothing. It's a great Canadian story. There's an awful lot of talk around our dinner table about Ukraine and the position of Ukraine. I have met with the trade minister from Ukraine, who came to Canada I believe last summer. We know they are interested in broadening the trade agreement with Canada to include services. We are interested in having that conversation and we will have that conversation.

EDC, as you know, is independent of government. We look at their mandate every number of years. The last look at their mandate has been quite recent. Once we have instructed — and that's a fair word — EDC on its purview, role and mandate for the next short term, then they are independent operators, and it would be inappropriate for the Minister of International Trade to instruct them on individual files.

We continuously provide development assistance to Ukraine. Interestingly enough, I'll drop a name that would be well known to you, Lloyd Axworthy, who was in charge of the Canadian group that oversaw the Ukrainian elections over the last number of weeks.

I think there is potential to do more. It's important because of the geopolitical and strategic importance of Ukraine in the region, because of the very close person-to-person ties in the diaspora, including in my own family. Yes, that is definitely on our radar screen.

Mercosur negotiations are going well. Bruce Christie is our chief negotiator, advised by Kendall. I have had some conversations. As you know, the government changed in Brazil. We were very keen to know what the new government's attitude was towards Mercosur. It turns out to be very positive. As a matter of fact, I think they're in a bit of a hurry.

Vous avez partiellement répondu à ma deuxième question. Comme j'ai participé il y a 20 ans à l'initiative de négociation de l'accord sur la zone de libre-échange des Amériques, qui n'a mené à rien, j'aimerais savoir dans quelle mesure les négociations avec le Mercosur se déroulent bien.

M. Carr : Le négociateur en chef est ici. Par conséquent, nous pourrions obtenir une très bonne réponse, bien meilleure que celle que je pourrais vous donner. Pourrais-je m'exprimer pendant un moment, sénateur?

Le sénateur Boehm : Bien sûr.

M. Carr : J'ai une petite-fille ukrainienne qui illumine ma vie. Elle est la fille d'une femme née en Ukraine de l'Ouest, qui est arrivée au Canada complètement démunie, en compagnie de sa famille. C'est une merveilleuse histoire canadienne. À notre table, il y a beaucoup de discussions à propos de l'Ukraine et de sa situation. J'ai rencontré le ministre du Commerce de l'Ukraine, qui est venu au Canada l'été dernier, je crois. Je sais qu'ils aimeraient élargir l'accord commercial conclu avec le Canada afin d'y intégrer les services. Cette conversation nous intéresse, et nous l'aurons tôt ou tard.

Comme vous le savez, EDC est un organisme indépendant du gouvernement. Toutes les quelques années, nous examinons son mandat. Le dernier examen de son mandat a eu lieu assez récemment. Après avoir été informés — et c'est le mot juste — de leurs responsabilités, de leur rôle et de leur mandat pendant la prochaine courte période, les dirigeants d'EDC exercent leurs activités de façon indépendante, et il serait inapproprié que le ministre du Commerce international leur donne des instructions au sujet de dossiers particuliers.

Nous apportons continuellement une aide au développement de l'Ukraine. Fait intéressant, je vais mentionner un nom que vous connaissez bien, c'est-à-dire Lloyd Axworthy, qui était responsable du groupe canadien qui s'est assuré du bon déroulement des élections ukrainiennes au cours des dernières années.

Je pense qu'il est possible d'en faire davantage. Cela compte en raison de l'importance géopolitique et stratégique que l'Ukraine revêt dans la région et des liens très étroits que nous entretenons avec sa diaspora, y compris dans ma propre famille. Oui, l'Ukraine est assurément sur notre écran radar.

Les négociations avec le Mercosur se déroulent bien. Bruce Christie est notre négociateur en chef, et il est conseillé par Mme Hembroff. Comme vous le savez, le gouvernement du Brésil a changé. Nous avons très hâte de savoir quelle serait l'attitude du nouveau gouvernement à l'égard du Mercosur. Elle s'avère être très positive. En fait, je pense que les Brésiliens sont légèrement pressés.

Now, there is only so much we can do with the time remaining, but we know how important the South American market is, particularly those four countries. We are moving as aggressively as we can.

Kendall, do you want to add anything else as to the state of the negotiation of Mercosur?

Kendall Hembroff, Director General, Trade Policy and Negotiations, Global Affairs Canada: We've had five rounds of negotiations so far. The negotiations seem to be progressing well. We are looking for a comprehensive agreement, which obviously has challenging issues that at some point will need to be tackled before we will be able to conclude that initiative. There are definitely some key benefits that we have identified for Canadian companies in a number of different areas in terms of industrial and agricultural goods.

At this point, market access negotiations are still at a fairly early stage. We've only had one exchange of market access offers. There's a lot more work that has to be done. There is another round that's upcoming in Montevideo in June.

Senator Boehm: Before the elections in Argentina, which might go in another direction?

Mr. Carr: Sorry, we have a vote, but we have a little bit of time.

The Chair: Yes, and that's why I was asking for shorter questions and shorter answers. Could you put your questions perhaps, and then if you could answer them or follow up with the answers if you have to leave?

Mr. Carr: Sure.

Senator Wetston: Thank you, minister. I was the sponsor of the bill in the Senate. I was proud to do it and to work with your officials.

Mr. Carr: Thank you, senator.

Senator Wetston: I was able to achieve and understand the merits of the amending bill. I ask a very simple question. As I recall — and I might be incorrect — we continue to have a trade deficit with Israel. I think that's correct, is it not?

Mr. Carr: We'll get the numbers.

Senator Wetston: The only reason I'm mentioning it is because I believe that's the case. I'm very supportive of the bill,

Évidemment, il y a des limites à ce que nous pouvons faire pendant le temps qu'il nous reste, mais nous savons à quel point le marché sud-américain est important, en particulier dans ces quatre pays. Nous progressons aussi énergiquement que nous le pouvons.

Madame Hembroff, souhaitez-vous ajouter quelque chose à propos de l'état des négociations avec le Mercosur?

Kendall Hembroff, directrice générale, Politique commerciale et Négociations, Affaires mondiales Canada : Jusqu'à maintenant, nous avons eu cinq cycles de négociation. Les négociations semblent progresser sans heurts. Nous cherchons à négocier un accord global qui abordera évidemment des questions difficiles, des questions que nous devons régler à un moment ou à un autre avant d'être en mesure de conclure cette initiative. Nous avons assurément distingué certains avantages clés pour des entreprises canadiennes qui exercent leurs activités dans un certain nombre de secteurs liés aux produits industriels et agricoles.

Pour le moment, les négociations portant sur l'accès aux marchés sont encore à un stade assez précoce. Nous avons eu seulement un échange d'offres concernant l'accès aux marchés. Il y a encore beaucoup plus de travail à faire. Un autre cycle aura lieu en juin, à Montevideo.

Le sénateur Boehm : Avant les élections en Argentine, qui pourraient prendre une autre direction?

M. Carr : Désolé, nous devons voter, mais nous avons un peu de temps.

La présidente : Oui, et c'est pourquoi j'ai demandé d'abrégé les questions et les réponses. Pourriez-vous examiner les questions, puis y répondre ou assurer le suivi plus tard, si vous devez partir?

M. Carr : Bien sûr.

Le sénateur Wetston : Je vous remercie, monsieur le ministre. J'ai parrainé le projet de loi au Sénat. J'étais fier de le faire et de collaborer avec vos fonctionnaires.

M. Carr : Merci, sénateur.

Le sénateur Wetston : J'ai été à même de comprendre les avantages du projet de loi. Je poserai une question fort simple. Selon mes souvenirs — qui peuvent être erronés —, nous continuons d'afficher un déficit commercial avec Israël. Je pense que c'est exact. Est-ce le cas?

M. Carr : Nous obtiendrons les chiffres.

Le sénateur Wetston : La seule raison pour laquelle j'aborde la question, c'est parce que je pense que c'est le cas. J'appuie

otherwise I wouldn't have sponsored it. Where do you see the most significant economic opportunities for Canada as a result of CIFTA?

Mr. Carr: Let me just get you the numbers.

The Chair: Perhaps we can get the numbers and —

Mr. Carr: We'll get those to you.

The Chair: Yes, and we have some numbers, I'm being told by Senator Cordy, quite rightly, in our briefing book.

Mr. Carr: If we can facilitate updating them, we would be glad to do that. That's something we can get to you as quickly as possible.

Senator Wetston: Thank you.

Senator Dean: Minister, thank you for all the work you do. Thank you to the officials.

I have a question about mandate letters, not the content necessarily of your mandate letter but the importance of mandate letters generally. We know that these letters are important from a transparency point of view so that everybody in the department knows what the priorities are and they're not something that sits in the minister's head. The other important aspect of mandate letters goes to accountability.

Mr. Carr: Exactly.

Senator Dean: In a world in which very few files stay inside the boundaries of one department these days, transparency where files cross two or more departments, have you found the accountability features of your mandate letter to be helpful in terms of who does what where files cross boundaries?

The Chair: Two questions, and I've got Senator Cordy, and then as much time as you have to answer all three.

Mr. Carr: I'm in the hands of the people who know how long it takes to get from here to the West Block.

The Chair: I'm mindful that logistics are now difficult for us compared to the good old days.

Senator Cordy: Thank you, minister, for being here again before our committee. Being a Nova Scotian, I'm pleased to see that seafood is one of the largest exports that we have to Israel. I know 90 per cent of our exports are duty-free. I wonder if you could let me know if seafood is among the duty-free exports that we have to Israel.

fortement le projet de loi, sinon, je ne l'aurais pas parrainé. Quels sont, selon vous, les débouchés économiques les plus intéressants qui s'offrent au Canada en vertu de l'Accord de libre-échange Canada — Israël?

M. Carr : Permettez-moi de vous obtenir les chiffres.

La présidente : Peut-être pouvons-nous avoir les chiffres et...

M. Carr : Nous vous les obtiendrons.

La présidente : Oui, et la sénatrice Cordy m'indique que notre document d'information contient quelques chiffres.

M. Carr : Si nous pouvons en faciliter la mise à jour, nous serions heureux de le faire. Ce sont des renseignements que nous pouvons vous transmettre aussi rapidement que possible.

Le sénateur Wetston : Merci.

Le sénateur Dean : Monsieur le ministre, je vous remercie de tout le travail que vous accomplissez. Je remercie également vos fonctionnaires.

J'ai une question à propos des lettres de mandat, pas tant sur le contenu de la vôtre que sur l'importance des lettres de mandat de façon générale. Nous savons que ces lettres sont importantes du point de vue de la transparence pour que tout le personnel du ministère, et pas seulement le ministre, connaisse les priorités. Elles sont également importantes sur le plan de la reddition de comptes.

M. Carr : Exactement.

Le sénateur Dean : Dans un monde où peu de dossiers relèvent maintenant d'un seul ministère, il faut assurer la transparence quand les dossiers sont gérés par deux ministères ou plus. Considérez-vous que les mécanismes de reddition de comptes de votre lettre de mandat aident à savoir qui fait quoi quand des dossiers relèvent de plusieurs ministères?

La présidente : Ce sont deux questions, et la sénatrice Cordy souhaite également intervenir. Vous pouvez utiliser tout le temps qui vous reste pour répondre aux trois questions.

M. Carr : Je suis entre les mains de ceux qui savent combien de temps il faut pour se rendre à l'édifice de l'Ouest.

La présidente : Je comprends que la logistique est plus complexe maintenant que dans le bon vieux temps.

La sénatrice Cordy : Je vous remercie, monsieur le ministre, de témoigner de nouveau devant le comité. Étant originaire de la Nouvelle-Écosse, je suis enchantée de voir que les produits de la mer sont un de nos plus importants produits d'exportation vers Israël. Je sais que 90 p. 100 de nos exportations sont exemptes de droits. Je me demande si vous pourriez m'indiquer si c'est le cas pour les produits de la mer que nous exportons en Israël.

As Senator Massicotte and others have said, we import three times more than we export. I wonder if you could talk about that. I was also surprised when I was looking at the kinds of things that we import and export, such as diamonds. I was just wondering how that works.

Following up on Senator Wetston's comments about what we are doing to promote trade — and I know this committee did a study on cultural diplomacy, as you might have guessed from Senator Bovey — are we using cultural diplomacy as an aid to increasing trade and relationships overall with some of our embassies around the world?

Mr. Carr: Okay.

The Chair: As much time as you have to answer.

Mr. Carr: Thank you. I wish I had unlimited time. Seafood exports will enter 98 per cent tariff-free from 90 per cent. The trade numbers for 2017 Canadian exports were \$450 million and imports were \$1.29 billion. In services in 2016, it's a wash; Canadian exports were \$381 million and imports were \$312 million. Those are the figures.

The mandate letter is a very good question. It's not only or even primarily a question of accountability within the departments that know what the minister's mandate is. It's that every person in the world who has a computer can know my mandate and can hold me accountable in a variety of ways. People quote the mandate letter to me. I'm travelling internationally and someone will say in the back of the room, "Yes, but your mandate letter says so and so. What have you done?" I'm a huge believer in accountability. I come from the private sector. I like to measure things. I like to know what happens if I'm not up to snuff.

We also have stock-taking meetings with the boss. The mandate letters are an excellent feature. You may have noticed, senator, that many provincial governments have adopted the same thing. I think it's a very good idea.

To answer another one of your questions, explicit in many of these mandate letters is the mention of other departments with whom the minister must work to achieve the goal in the letter. I'm certain that's true in ours, that I'm mandated to work with the Minister of Foreign Affairs, the Minister of Finance, and the Minister of Small Business and Export Promotion in particular.

Comme le sénateur Massicotte et d'autres intervenants l'ont fait remarquer, nous importons trois fois plus de produits que nous n'en exportons. Je me demande si vous pourriez traiter de la question. J'ai également été étonnée quand j'ai vu le genre de choses que nous importons et exportons, comme des diamants. Je me demande comment cela fonctionne.

Pour faire suite à ce que le sénateur Weston a dit sur ce que nous faisons pour promouvoir le commerce — et je sais que notre comité a réalisé une étude sur la diplomatie culturelle, comme vous l'avez peut-être deviné à partir des propos de la sénatrice Bovey —, recourons-nous à la diplomatie culturelle pour accroître les échanges commerciaux et les relations avec certaines de nos ambassades?

M. Carr : D'accord.

La présidente : Vous pouvez utiliser tout le temps dont vous disposez pour répondre.

M. Carr : Merci. Je voudrais disposer de temps illimité. La quantité de produits de la mer qui entrent au pays exempts de droit passera de 90 à 98 p. 100. En 2017, les exportations du Canada se sont chiffrées à 450 millions de dollars, alors que les importations étaient de 1,29 milliard de dollars. Au chapitre des services, les chiffres s'équivalaient en 2016; les exportations ont atteint 381 millions de dollars, alors que les importations ont totalisé 312 millions de dollars. Ce sont les chiffres.

La question sur la lettre de mandat est excellente. Ce n'est pas seulement ou même principalement pour une question de reddition de comptes au sein des ministères qu'il faut connaître la teneur de la lettre de mandat du ministre. Quiconque dispose d'un ordinateur dans le monde peut connaître mon mandat et me demander des comptes de diverses manières. Des gens me citent la lettre de mandat. Quand je voyage de par le monde, une personne se tenant à l'arrière de la salle dira : « Oui, mais votre lettre de mandat indique tel élément. Qu'avez-vous fait à ce sujet? » J'ai une foi immense en la reddition de comptes. Comme je suis issu du secteur privé, j'aime mesurer des choses et savoir ce qui se passera si je ne suis pas à la hauteur.

Nous tenons aussi des réunions de bilan avec le patron. Les lettres de mandat sont d'excellents outils. Vous aurez peut-être remarqué, sénateur, que de nombreux gouvernements provinciaux ont adopté la même approche. Je pense que c'est une très bonne idée.

Pour répondre à une autre de vos questions, ces lettres de mandat font explicitement mention d'autres ministères avec lesquels le ministre doit collaborer pour atteindre l'objectif qu'elles contiennent. Je suis certain que c'est le cas pour la mienne, qui indique que je suis mandaté pour travailler avec les ministres des Affaires étrangères, des Finances et de la Petite Entreprise et de la Promotion des exportations en particulier.

Yes, accountability has been enhanced. Relationships amongst ministers have been bolstered and made more explicit, but as always, to quote the Prime Minister, “Better is always possible.”

Cultural diplomacy. Senator Bovey, I will play my oboe anywhere to enhance Canadian trade. I don't want to be particularly glib about it, because it's true that we in this business tend to be so focused on hard issues, issues of dollars and cents, of trade, of steel and aluminum, that we sometimes lose sight of the importance and the value of cultural industry, of creation, not only in diplomacy but in our own lives and in the freedoms we enjoy as Canadians.

I have a friend who happens to be the president of a university, who uses poetry in every one of his speeches. We're all enriched by that.

I use musical metaphors whenever I can. Sometimes I even use the intonation of my voice to imply a rhythm or a cadence.

We don't pay enough attention to culture.

The Chair: Thank you. Minister, you'll hear from us on cultural diplomacy.

Mr. Carr: Good.

The Chair: Which would bridge the soft, as you're talking about cultural diplomacy, as opposed to hard issues. I think they're one and the same. This committee will give you a lot to think about in that, as well as the Minister of Foreign Affairs and, broadly, the government.

I have a whole bunch of questions that I have to put to you, minister, which means at some later date we will have to do it. I thank you for coming. I signal that we are tracking EDC because it is a significant matter. We know the 10-year review was up already and that you are going to, we are told, perhaps be receiving the review of EDC, the report, in June. I think you and the Minister of Finance.

We are very interested because when we made our report on tools for trade, we pointed out how it's not signing the trade agreements that's important. It's how they're implemented and facilitating in the business community.

We look forward to your report as you look forward to our report.

Oui, la reddition de comptes a été améliorée. Les relations entre les ministres ont été renforcées et rendues plus explicites, mais, comme l'affirme le premier ministre, il est toujours possible de faire mieux.

En ce qui concerne la diplomatie culturelle, sénatrice Bovey, je jouerai du hautbois n'importe où pour améliorer le commerce canadien. Je ne veux pas me montrer particulièrement désinvolte à ce sujet, car il est vrai que dans ce domaine, nous tendons à mettre l'accent sur les questions tangibles, comme l'argent, les échanges commerciaux, l'acier et l'aluminium. Nous perdons ainsi parfois de vue l'importance et la valeur de l'industrie culturelle et de la création, pas seulement dans un cadre diplomatique, mais aussi dans nos propres vies et dans les libertés dont nous jouissons au Canada.

Un de mes amis, qui se trouve être président d'université, recourt à la poésie dans chacun de ses discours, pour l'enrichissement de tous.

J'emploie des métaphores musicales dès que l'occasion s'y prête. Parfois, je vais jusqu'à utiliser l'intonation de ma voix pour amplifier un rythme ou une cadence.

Nous ne portons pas suffisamment d'attention à la culture.

La présidente : Merci, monsieur le ministre. Vous aurez de nos échos au sujet de la diplomatie culturelle.

M. Carr : Bien.

La présidente : Cela jettera un pont entre la diplomatie culturelle et les questions tangibles, que je considère comme une seule et même chose. Notre comité donnera amplement de matière à réflexion à vous, à la ministre des Affaires étrangères et, de façon générale, au gouvernement.

J'ai quantité de questions à vous poser, monsieur le ministre. Cela signifie que nous devons en discuter ultérieurement. Je vous remercie d'avoir comparu. Je souligne que nous faisons le suivi avec Développement économique Canada, car c'est une question importante. Nous savons que l'examen décennal est déjà terminé et que, selon ce qu'on nous a indiqué, vous recevrez peut-être le rapport d'examen de Développement économique Canada en juin. Je pense que vous et le ministre des Finances en recevrez une copie.

La question nous intéresse grandement, car lorsque nous avons préparé notre rapport sur les outils de promotion du commerce, nous avons fait remarquer que ce n'est pas tant la signature d'accords commerciaux qui est importante que la manière dont ces accords sont mis en œuvre et facilités dans le milieu des affaires.

Nous sommes impatients de recevoir votre rapport, comme vous l'êtes de recevoir le nôtre.

Minister, thank you for coming. It is a little farther that you have to go, so I understand you have to leave now. I appreciate your attendance here. On behalf of the committee, thank you.

(The committee adjourned.)

Monsieur le ministre, merci d'être venu. Comme vous êtes un peu plus loin de la Chambre, je comprends que vous deviez partir maintenant. Je vous suis reconnaissante d'avoir comparu. Au nom du comité, je vous remercie.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, May 2, 2019

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade, to which was referred Bill C-85, An Act to amend the Canada-Israel Free Trade Agreement Implementation Act and to make related amendments to other Acts, met this day at 10:32 a.m. to give clause-by-clause consideration to the bill; and, in camera, to study foreign relations and international trade generally (topic: situation in Venezuela (consideration of a draft report)).

Senator A. Raynell Andreychuk (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, we are meeting today to continue our examination of Bill C-85, An Act to amend the Canada-Israel Free Trade Agreement Implementation Act and to make related amendments to other Acts.

Before I turn to our witnesses, I will ask senators to introduce themselves.

Senator Greene: Stephen Greene, Nova Scotia.

[*Translation*]

Senator Housakos: Leo Housakos from Quebec.

Senator Massicotte: Paul Massicotte from Quebec.

[*English*]

Senator Coyle: Mary Coyle, Nova Scotia.

Senator Bovey: Patricia Bovey, Manitoba.

Senator Dean: Tony Dean, Ontario.

Senator Boehm: Peter Boehm, Ontario.

The Chair: And I'm Raynell Andreychuk, from Saskatchewan.

Welcome to the committee. We have before us Mr. Alex Neve, Secretary General of Amnesty International Canada. He often comes often to our committee, and we welcome him back again. You understand our process, and we appreciate your input on many bills and subject matters that we have here.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 2 mai 2019

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international, auquel a été renvoyé le projet de loi C-85, Loi modifiant la Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Canada — Israël et apportant des modifications connexes à d'autres lois, se réunit aujourd'hui, à 10 h 32 pour l'étude article par article du projet de loi, et à huis clos, pour étudier les relations étrangères et le commerce international en général (sujet : la situation au Venezuela (examen d'une ébauche de rapport)).

La sénatrice A. Raynell Andreychuk (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Honorables sénateurs, nous nous réunissons aujourd'hui pour poursuivre notre examen du projet de loi C-85, Loi modifiant la Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Canada — Israël et apportant des modifications connexes à d'autres lois.

Avant de me tourner vers nos témoins, je demanderais aux sénateurs de se présenter.

Le sénateur Greene : Stephen Greene, Nouvelle-Écosse.

[*Français*]

Le sénateur Housakos : Leo Housakos, du Québec.

Le sénateur Massicotte : Paul Massicotte, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Coyle : Mary Coyle, Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Bovey : Patricia Bovey, Manitoba.

Le sénateur Dean : Tony Dean, Ontario.

Le sénateur Boehm : Peter Boehm, Ontario.

La présidente : Et je m'appelle Raynell Andreychuk, de la Saskatchewan.

Je vous souhaite la bienvenue au comité. Nous accueillons M. Alex Neve, secrétaire général d'Amnistie internationale Canada. Il vient souvent à notre comité et nous lui souhaitons de nouveau la bienvenue. Vous comprenez notre processus, et nous sommes reconnaissants de votre contribution sur de nombreux projets de loi et sujets que nous étudions.

Accompanying Mr. Neve today is Mr. Michael Lynk, Associate Professor of the Faculty of Law, Western University, and Ms. Sara AvMatt, from the Canadian Friends Service Committee of Quakers. Welcome to the committee.

The floor is yours. I presume you've figured out how you're going to proceed in your allotted time. It's Mr. Lynk that is going to start? Thank you.

Michael Lynk, Associate Professor, Faculty of Law, Western University, as an individual: To the Honourable Senator Andreychuk and to all the honourable members of the committee, thank you for your invitation to the three of us to be able to appear before the committee to give our views with respect to Bill C-85.

As the chair mentioned, my name is Michael Lynk. I am an Associate Professor of Law at Western University in London, Ontario. Since May of 2016, I have served as the United Nations Special Rapporteur on the situation of human rights in the Palestinian territory, occupied since 1967.

As an aside before we go on, this is the first time I have visited this historic building. I should tell you each fall I spend several weeks in my constitutional law class informing and educating first-year law students on constitutional law, particularly with respect to the creation of the Charter of Rights and Freedoms and the role this particular building played in those complex negotiations.

I also want to acknowledge several other organizations, some of whom are here today as observers, who are in support with respect to our views on Bill C-85, and these organizations include the United Church of Canada, the Mennonite Central Committee, Independent Jewish Voices and KAIROS.

From our respective vantage point, Bill C-85, the Canada-Israel Free Trade Agreement Implementation Act, has a number of commendable features, including chapters in the agreement on gender, corporate responsibility, labour rights and environmental protection. However, we have two very serious concerns with this legislation.

First, the revised CIFTA provides no human rights provision that would commit both parties to upholding all contemporary standards of human rights and humanitarian law. This is particularly pertinent given the long-standing record of systemic human rights violations during Israel's almost 52-year-old occupation of the Palestinian territory. Canada is no stranger to negotiating human rights provisions in its free trade agreements. Indeed, Canada's 2008 free trade agreement with Colombia contains just such an admirable human rights provision. As well, the 2000 Association Agreement between the European Union and Israel contains a human rights agreement, which the EU uses to monitor the deteriorating human rights situation in the occupied Palestinian territory.

Aujourd'hui, M. Neve est accompagné de M. Michael Lynk, professeur agrégé, faculté de droit, Université Western, et de Mme Sara AvMatt, de Secours Quaker canadien. Bienvenue au comité.

La parole est à vous. Je pense que vous avez déterminé dans quel ordre vous allez procéder dans le temps qui vous est alloué. Est-ce M. Lynk qui va commencer? Je vous remercie.

Michael Lynk, professeur agrégé, faculté de droit, Université Western, à titre personnel : À l'honorable sénatrice Andreychuk et à tous les honorables membres du comité, merci de nous avoir invités tous les trois à comparaître devant votre comité pour donner notre avis sur le projet de loi C-85.

Comme l'a mentionné la présidente, je m'appelle Michael Lynk. Je suis professeur agrégé de droit à l'Université Western de London, en Ontario. Depuis mai 2016, je suis Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme dans le territoire palestinien occupé depuis 1967.

En passant, c'est la première fois que je visite ce bâtiment historique. Je dois vous dire que chaque automne je passe plusieurs semaines dans ma classe de droit constitutionnel à informer et à éduquer les étudiants de première année en droit constitutionnel, particulièrement en ce qui concerne la création de la Charte des droits et libertés et le rôle que cet édifice particulier a joué dans ces négociations complexes.

Je tiens également à remercier plusieurs autres organismes, dont certains représentants sont ici aujourd'hui à titre d'observateurs, qui appuient nos opinions sur le projet de loi C-85, notamment l'Église unie du Canada, le Mennonite Central Committee, l'Independent Jewish Voices et KAIROS.

De nos points de vue respectifs, le projet de loi C-85, la Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Canada — Israël, présente un certain nombre de caractéristiques louables, y compris des chapitres sur le genre, la responsabilité des entreprises, les droits des travailleurs et la protection de l'environnement. Toutefois, nous avons deux préoccupations très sérieuses à l'égard de ce projet de loi.

Premièrement, l'ALECI ne prévoit aucune disposition en matière de droits de la personne qui engagerait les deux parties à respecter toutes les normes actuelles des droits de la personne et du droit humanitaire. Cela est particulièrement pertinent, étant donné les violations systémiques de longue date des droits de la personne commises pendant l'occupation du territoire palestinien par Israël, qui dure depuis près de 52 ans. Le Canada a l'habitude de négocier des dispositions relatives aux droits de la personne dans ses accords de libre-échange. En fait, l'accord de libre-échange que le Canada a conclu en 2008 avec la Colombie contient justement une disposition admirable en matière de droits de la personne. En outre, l'accord d'association de 2000 entre l'Union européenne et Israël contient un accord sur les droits de

Our second concern goes to the present language of the revised CIFTA, which continues to extend all of the benefits of the free trade agreement to the illegally annexed East Jerusalem and to the 240 or so illegal Israeli settlements and the industrial parks, farms and other enterprises in the occupied West Bank. Allowing the benefits of the agreement to extend to the settlements is contrary, first of all, to international law; second, to Canadian law; third, to stated Canadian foreign policy; and fourth, to the recent directions of all UN members set forth by the UN Security Council and the UN Human Rights Council to distinguish between Israel and its occupation of the Palestinian territory.

How can Canada say it regards the Israeli settlements as illegal under international law, which it does, and how can Canada say it believes in a rules-based international order, which it does, and yet sign a new free trade agreement with Israel that extends all of the benefits of the agreement to the Israeli settlements that are at the heart of the human rights violations in the occupied territory? To rectify this, all Canada would have to say is that the CIFTA only applies to Israel's recognized pre-1967 international borders, which would put us on the right side of international law and Canadian law.

Thank you.

Alex Neve, Secretary General, Amnesty International Canada: Thank you very much for this opportunity to be before you, senators. I'd like to begin by noting what a humbling honour it is to be sharing these human rights concerns with you as we gather in unceded Algonquin territory.

I'm not before you today because Amnesty International has a position in favour of or in opposition to Canada having a free trade agreement with Israel, just as we take no position on Canada entering into a free trade deal with any country. I am here because we do insist that Canada's trading relationship with any country, including Israel — be that through a bilateral deal, a multilateral arrangement or any other agreement — be entirely consistent with our international legal obligations, particularly those laid out in international human rights law and international humanitarian law.

That is why Amnesty has repeatedly, for many years, urged the Canadian government to adopt a policy ensuring that all trade deals with any country will be subject to an independent, comprehensive human rights impact assessment before the agreement is concluded and at occasional regular intervals

la personne, que l'Union européenne utilise pour surveiller la détérioration de la situation des droits de la personne dans le territoire palestinien occupé.

Notre deuxième préoccupation concerne le libellé actuel de l'ALECI révisé, qui continue à étendre tous les avantages de l'accord de libre-échange à Jérusalem-Est illégalement annexée et aux quelque 240 colonies israéliennes illégales et aux parcs industriels, fermes et autres entreprises dans les territoires occupés de la Cisjordanie. Permettre que les avantages de l'accord s'étendent aux colonies est contraire, premièrement, au droit international; deuxièmement, au droit canadien; troisièmement, à la politique étrangère canadienne déclarée; enfin, quatrièmement, aux récentes orientations de tous les membres de l'ONU énoncés par le Conseil de sécurité et le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies pour distinguer entre Israël et son occupation du territoire palestinien.

Comment le Canada peut-il dire qu'il considère les colonies israéliennes comme illégales en vertu du droit international, ce qu'il fait, et comment le Canada peut-il affirmer croire en un ordre international réglementé, comme il le fait, et pourtant signer avec Israël un nouvel accord de libre-échange qui étend aux colonies israéliennes qui se trouvent au cœur des violations des droits de la personne dans le territoire occupé? Pour corriger cela, tout ce que le Canada aurait à dire, c'est que l'ALECI ne s'applique qu'aux frontières internationales reconnues d'Israël avant 1967, ce qui nous placerait du bon côté du droit international et du droit canadien.

Je vous remercie.

Alex Neve, secrétaire général, Amnistie internationale Canada : Mesdames et messieurs les sénateurs, merci beaucoup de me donner l'occasion de vous rencontrer. J'aimerais tout d'abord souligner à quel point je suis honoré de partager avec vous ces préoccupations en matière de droits de la personne en nous réunissant sur le territoire algonquin non cédé.

Je ne suis pas devant vous aujourd'hui parce qu'Amnistie internationale a une position en faveur ou contre le fait que le Canada ait un accord de libre-échange avec Israël, tout comme nous ne prenons pas position sur la conclusion d'un tel accord avec aucun pays. Je suis ici parce que nous insistons pour que les relations commerciales du Canada avec n'importe quel pays, y compris Israël — que ce soit dans le cadre d'un accord bilatéral, d'un arrangement multilatéral ou de tout autre accord — soit entièrement conformes à nos obligations juridiques internationales, particulièrement celles qui sont énoncées dans le droit international en matière de droits de la personne et le droit humanitaire international.

C'est pourquoi, depuis de nombreuses années, Amnistie internationale exhorte le gouvernement canadien à adopter une politique garantissant que tous les accords commerciaux avec un pays soient soumis à une évaluation indépendante et complète de leurs répercussions sur les droits de la personne avant leur

thereafter. However, other than a deeply flawed and inadequate human rights review process attached to the Canada-Colombia Free Trade Agreement, no such human rights assessments are carried out, and no such assessments have been carried out with respect to the Canada-Israel agreement.

If such an assessment were to be conducted, it would readily illustrate a very serious human rights problem with this agreement, namely, that extending the scope of the deal to trade originating in illegal Israeli settlements within the occupied Palestinian territory amounts to benefiting from and facilitating violations of both international humanitarian law and international human rights law. That is why Amnesty International urgently calls on this committee to amend Bill C-85 such that it does not apply to any goods or services that are produced, in whole or in part, in the unlawful Israeli settlements, industrial parks, farms or other enterprises located in the OPT.

As you have heard from Special Rapporteur Lynk, the core concern is that Israeli settlements in the OPT are illegal under international humanitarian law, namely, the provisions of the Fourth Geneva convention forbidding an occupying power from transferring its own population into territory that it occupies. Israel's policy of doing so expansively over the course of nearly 52 years of occupation amounts to war crimes. The Canadian government itself recognizes that those Israeli settlements in the OPT are unlawful.

But it's not just a legal question. The human rights impact of more than a half-century of illegal settlements has been devastating, documented over and over in numerous Amnesty International reports. That has included the forcible displacement and transfer of hundreds of thousands of Palestinian civilians from their homes and lands, the demolition of over 50,000 Palestinian homes and structures, and the appropriation of at least 100,000 hectares of Palestinian land for settlement use. Palestinians face massive restrictions on their freedom of movement, including as a result of "settler only" roads that divide their towns and villages. They are further subject to restricted access to and use of natural resources such as water, fertile land, stone quarries and minerals. All of that has resulted in extensive violations of a range of essential rights, including rights to an adequate standard of living, work, housing, health and education.

Illegal settlements are set up and maintained in a wider context whereby Israeli forces have imposed various forms of collective punishment on the Palestinian population, and grave human

conclusion et à intervalle régulier par la suite. Toutefois, à l'exception d'un processus d'examen des droits de la personne profondément imparfait et inadéquat lié à l'Accord de libre-échange Canada-Colombie, aucune évaluation des droits de la personne n'a été effectuée et aucune évaluation de ce genre n'a été effectuée relativement à l'accord Canada-Israël.

Si une telle évaluation devait être effectuée, elle illustrerait aisément le très grave problème au chapitre des droits de la personne posé par cet accord, c'est-à-dire que le fait d'étendre la portée de l'application de l'accord au commerce provenant des colonies israéliennes illégales dans le territoire palestinien occupé revient à tirer profit des violations du droit international humanitaire et du droit international en matière de droits de la personne et à en faciliter la réalisation. C'est pourquoi Amnesty internationale demande instamment au comité d'amender le projet de loi C-85, afin qu'il ne s'applique pas aux biens ou services produits, en tout ou en partie, dans les colonies, parcs industriels, fermes ou autres entreprises illégales situées dans le territoire palestinien occupé.

Comme vous l'a dit le rapporteur spécial, la principale préoccupation est que les colonies israéliennes dans le territoire palestinien occupé sont illégales au regard du droit international humanitaire, c'est-à-dire que les dispositions de la Quatrième Convention de Genève interdisent à une puissance occupante de transférer sa propre population sur le territoire qu'elle occupe. La politique d'Israël consistant à le faire de manière généralisée pendant près de 52 ans d'occupation équivaut à des crimes de guerre. Le gouvernement canadien reconnaît lui-même que ces colonies israéliennes dans le territoire palestinien occupé sont illégales.

Cependant, ce n'est pas seulement une question juridique. L'incidence sur les droits de la personne découlant de plus d'un demi-siècle de colonies illégales a été dévastatrice et documentée à maintes reprises dans de nombreux rapports d'Amnistie internationale. Cela comprend notamment le déplacement et le transfert forcés de centaines de milliers de civils palestiniens de leur maison et de leur terre, la démolition de plus de 50 000 maisons et structures palestiniennes et l'appropriation d'au moins 100 000 hectares de terres palestiniennes à des fins de colonisation. Les Palestiniens sont aux prises avec des restrictions massives de leur liberté de mouvement, notamment en raison des routes qui divisent leurs villes et villages et qui sont réservées aux « colons ». Ils sont en outre soumis à des restrictions d'accès et d'utilisation des ressources naturelles tels que l'eau, les terres fertiles, les carrières de pierres et les minéraux. Tout cela s'est traduit par des violations massives d'une série de droits fondamentaux, notamment le droit à un niveau de vie convenable, au travail, au logement, à la santé et à l'éducation.

Les colonies illégales sont établies et entretenues dans un contexte plus large où les forces israéliennes ont imposé diverses formes de châtements collectifs à la population palestinienne et

rights abuses associated with the hundreds of military checkpoints throughout the OPT have become commonplace. Amnesty International reports and urgent actions are replete with accounts of death and injuries of Palestinian civilians in the OPT, with little accountability by the Israeli military and police, and the regular detention of Palestinian children — all of which occurs against this backdrop of occupation and illegal settlements.

Senators, Amnesty International takes the step of calling for trade, investment or economic sanctions or boycotts in our human rights work only in rare and exceptional circumstances. We have done so in this situation. In 2017, as the Palestinian people marked 50 years of war crimes and human rights violations associated with the occupation, we took the very serious step of saying that it was time to ban the import of all goods and services produced in the illegal Israeli settlements, noting that this had become an essential means for putting an end to multimillion-dollar profits that have fuelled the expansion of the settlements and allowed grave human rights violations for decades.

All governments, including Canada, have a clear international obligation to ensure respect for international humanitarian and human rights law. They must take measures to ensure that they do not assist in any manner the continuation of breaches of international law that are inherent to illegal settlements. In fact, governments, including Canada, should be using all possible influence and means open to them to stop such violations.

That is why Amnesty International has called on the government to impose a ban on imports. That has not happened. At a minimum, however, it is certainly incumbent upon the Canadian government to ensure that these illegal settlements do not in any way benefit from the beneficial provisions of this free trade agreement. That is why the two amendments we have proposed are so essential.

Thank you.

Sara AvMatt, Canadian Friends Service Committee (Quakers): Thank you very much for your attention and for offering me this opportunity to speak. I never expected to find myself speaking in the Senate, but I do believe there are many other ordinary Canadians, like me, who believe that when international trade is being considered, human rights must also be considered.

In the fall of 2010, I participated in the World Council of Church's Ecumenical Accompaniment Programme in Palestine and Israel and saw for myself how the settlements, which are

où les graves violations des droits de la personne associées aux certaines de postes de contrôle militaires dans l'ensemble du territoire palestinien occupé sont devenues monnaie courante. Les rapports d'Amnistie internationale et les actions urgentes renferment un nombre incroyable de récits de morts et de blessés parmi les civils palestiniens, d'enfants palestiniens régulièrement détenus dans le territoire palestinien occupé, sans que l'armée et la police israéliennes aient à répondre de leurs actes, le tout dans ce contexte d'occupation et de colonies illégales.

Mesdames et messieurs les sénateurs, Amnistie internationale peut demander des sanctions ou des boycottages commerciaux, économiques ou en matière d'investissement dans le cadre de ses travaux de défense des droits de la personne. Toutefois, nous le faisons seulement dans des circonstances rares et exceptionnelles. Nous l'avons fait dans le cas présent. En 2017, le peuple palestinien soulignait 50 ans de crimes de guerre et de violations des droits de la personne liés à l'occupation, et nous avons alors pris la décision très importante de dire qu'il était temps d'interdire l'importation de tous les biens et services produits dans les colonies israéliennes illégales. Cette interdiction était devenue essentielle pour mettre fin aux millions de dollars de profits qui ont permis l'expansion des colonies et qui ont alimenté les graves violations des droits de la personne pendant plusieurs décennies.

Tous les gouvernements, y compris celui du Canada, ont une obligation internationale claire d'assurer le respect du droit humanitaire international et des droits de la personne. Ils doivent prendre des mesures pour veiller à ne pas contribuer de quelque manière que ce soit à la poursuite des violations du droit international qui sont inhérentes aux colonies illégales. En fait, les gouvernements, y compris celui du Canada, devraient exercer la pleine mesure de leur influence et tous les moyens dont ils disposent pour mettre fin à ces violations.

C'est pourquoi Amnistie internationale a demandé au gouvernement d'interdire les importations. Cela ne s'est pas produit. À tout le moins, cependant, il incombe certainement au gouvernement canadien de veiller à ce que ces colonies illégales ne bénéficient d'aucune façon des dispositions avantageuses de cet accord de libre-échange. C'est pourquoi les deux amendements que nous avons proposés sont essentiels.

Merci.

Sara AvMatt, Secours Quaker canadien : Merci beaucoup, et merci de me donner l'occasion de prendre la parole. Je n'ai jamais pensé que je prendrais un jour la parole au Sénat, mais je crois qu'il y a beaucoup d'autres Canadiens ordinaires qui, comme moi, croient que lorsqu'on parle de commerce international, il faut aussi tenir compte des droits de la personne.

À l'automne 2010, j'ai participé au programme d'accompagnement oecuménique du Conseil oecuménique des Églises en Palestine et en Israël et j'ai pu constater à quel point

illegal under international law, are a source of human rights violations and an impediment to peace.

I would like to share one example. Our team heard that demolitions were taking place. One of the villages involved was Jiftlik in the Jordan Valley. Jiftlik is a herding community located between a main road and a parallel road that serves the settlement. On the day I visited with other accompaniment team members, we were told that soldiers had arrived at 6 a.m. the day before and bulldozed two of the people's homes and three livestock shelters. I saw dead baby goats half-buried in the rubble. The soldiers had refused to give the people enough time to get the animals out.

The village had received demolition notices about two years previously and had entered into a process in Israeli civil court to appeal them. The case was ongoing, and the court had ordered a stay on the demolitions. The people attempted to show their court documents with the stay of demolition to the soldier in command, but he refused to look at them and ordered the bulldozers to go ahead. When the bulldozer was finished, he turned to the village representative and said, "Now you can have your court process."

The most likely reason for the demolitions in Jiftlik? The settlement had recently expanded their vineyards across the road and planted grapevines on village land next to the animal shelters. Perhaps the irony will not be lost on you when I remind you that there is currently a case in Canadian courts regarding wine from the Jordan Valley settlements that is being sold in Canada under the label "product of Israel."

I wish I could tell you that this is an isolated incident, but sadly that is far from the case. If time permitted, I could give you more examples, but I will close by sincerely asking you to recommend that Bill C-85 not go forward without including human rights and excluding goods produced in the settlements.

The Chair: Thank you. That's the presentation on behalf of your group, I may say.

Senator Massicotte: Thank you to all three of you for being with us today. I think your message is clear and understood. We have a pretty good understanding of why you have that opinion, because it's logical and generic to the world opinion in many respects.

Yesterday we asked the minister why we were treating the issue differently than, say, the European situation. I hope you got a copy of the transcript. Can I get your response to how the

les colonies, illégales en vertu du droit international, sont une source de violations des droits de la personne et un obstacle à la paix.

J'aimerais vous faire part d'un exemple. Notre équipe a appris qu'il y avait des démolitions. L'un des villages touchés était Jiftlik, dans la vallée du Jourdain. Jiftlik est une communauté pastorale située entre une route principale et une route parallèle qui dessert la colonie. Le jour où je m'y suis rendue avec d'autres membres de l'équipe d'accompagnement, on nous a dit que des soldats étaient arrivés la veille à 6 heures du matin et avaient rasé au bulldozer deux maisons et trois abris pour le bétail. J'ai vu des chevreaux morts à moitié enterrés dans les décombres. Les soldats avaient refusé de donner suffisamment de temps aux gens pour faire sortir les animaux des abris.

Le village avait reçu des avis de démolition à peu près deux ans auparavant et s'était tourné vers un tribunal civil israélien pour faire appel de la décision. L'affaire était en instance, et le tribunal avait ordonné un sursis aux démolitions. Les villageois ont essayé de montrer leurs documents du tribunal où on y indiquait le sursis des démolitions au soldat responsable de l'opération, mais il a refusé de regarder ces papiers et a ordonné aux bulldozers d'aller de l'avant. Lorsque les bulldozers ont eu terminé de tout abattre, il s'est tourné vers le représentant du village et lui a dit : « Maintenant, vous pouvez avoir votre processus judiciaire. »

La raison la plus vraisemblable des démolitions à Jiftlik? Eh bien, le village venait d'étendre son vignoble de l'autre côté de la route, sur les terres du village à côté des abris pour animaux. Je suis certaine que vous apprécierez le paradoxe : il existe actuellement une affaire devant les tribunaux canadiens portant sur le vin importé des villages de la vallée du Jourdain. Ce vin est vendu au Canada sous l'étiquette « Produit d'Israël ».

J'aimerais pouvoir vous dire qu'il ne s'agit que d'un incident unique, mais malheureusement, ce n'est pas du tout le cas. Si le temps le permettait, je pourrais vous donner d'autres exemples, mais je m'en tiendrai à vous recommander bien sincèrement de ne pas adopter le projet de loi C-85 sans inclure les droits de la personne et sans exclure tous les biens produits dans les colonies.

La présidente : Merci. C'était l'exposé au nom de votre groupe, je présume.

Le sénateur Massicotte : Merci à vous trois de votre présence ici aujourd'hui. Je crois que votre message est clair et bien compris. Nous avons une bonne idée de la raison pour laquelle vous avez cette opinion. Tout ce que vous dites est tout à fait logique et correspond essentiellement à l'opinion du monde entier.

Hier, nous avons demandé au ministre pourquoi nous traitions cette question différemment de la situation en Europe, par exemple. J'espère que vous avez reçu copie de la transcription.

minister explained their action and reasoning and what your thoughts are on that?

Mr. Lynk: My understanding is that the essence of the position of Minister Carr and Global Affairs is that the free trade agreement included a recognition of a customs union that had been signed in 1994 through the Paris Protocol between Israel and the Palestine Liberation Organization. That customs union, argues Israel and Canada, allows the expansive borders of Israel to include the West Bank and East Jerusalem, including the Israeli settlements.

I think that is a mistaken interpretation of the customs union. If you look at the Paris Protocol customs union of 1994, the purpose of that signing between Israel and the PLO was to extend benefits to allow the Palestinian economy to grow in the hope that it would wind up being the economic base of a sovereign Palestinian state.

If you look at the Paris Protocol, there is only one mention of settlements, and that mention only goes to the fact that Israel agrees that it would deduct income taxes from Palestinians working in the settlements and remit that money to the Palestinian Authority. There is no other basis in the customs union of the Paris Protocol to say that the benefits of the customs union were meant to extend to Israeli settlements or to allow Israel to expand the definition of its borders or the scope of its sovereignty to include settlements in any free trade agreement. I think the premise of the free trade agreement, the premise of Minister Carr, is mistaken on that basis.

That is further enforced by what all three of us said, which is that the settlements are illegal under international law, under Canadian law, under the Geneva Conventions Act of 1957 and under the Crimes Against Humanity and War Crimes Act of 2000. They are against Canadian policy, and they're against the recent directions by the United Nations Security Council and the United Nations Human Rights Council. I can cite them to you, because I think these are important for us to understand.

In December 2016, the United Nations Security Council adopted, by a vote of 14 in favour and one abstention — the United States — Resolution 2334, and it says in paragraph 5:

Calls upon all States, bearing in mind paragraph 1 of this resolution, —

— which goes to the illegality of the Israeli settlements —

— to distinguish, in their relevant dealings, between the territory of the State of Israel and the territories occupied since 1967;

Pourriez-vous nous dire comment le ministre a expliqué cette action, son raisonnement, et ce que vous en pensez?

M. Lynk : Ce que je comprends de la position fondamentale du ministre Carr et du ministère des Affaires mondiales, c'est que l'accord de libre-échange comporte la reconnaissance d'une union douanière signée en 1994 dans la cadre du Protocole de Paris entre Israël et l'Organisation de libération de la Palestine. Cette union douanière, d'après Israël et le Canada, permet d'englober dans les frontières d'Israël, la Cisjordanie et Jérusalem-Est, y compris les colonies israéliennes.

Je pense que c'est là une interprétation erronée de l'union douanière. Si on regarde bien le Protocole de Paris de 1994, en ce qui concerne l'union douanière, l'objet de cette signature entre Israël et l'OLP était d'étendre les avantages afin de permettre à l'économie palestinienne de s'épanouir, dans l'espoir qu'elle deviendrait le fondement économique d'un État palestinien souverain.

Si on lit bien le Protocole de Paris, on y fait mention qu'une seule fois des colonies, et ce pour dire seulement qu'Israël convient de déduire de l'impôt sur le revenu des Palestiniens travaillant dans les colonies et de remettre les fonds ainsi recueillis à l'Autorité palestinienne. Rien d'autre, dans les modalités de l'union douanière du Protocole de Paris, ne dit que les avantages de l'union douanière devaient s'étendre aux colonies israéliennes, ni ne permet à Israël d'élargir la définition de ses frontières ni la portée de sa souveraineté pour inclure les colonies dans un accord de libre-échange. Je pense que la prémisse de l'accord de libre-échange, dans l'interprétation du ministre Carr, est erronée pour ces raisons.

Cela est renforcé par ce que nous avons dit tous les trois, à savoir que les colonies sont illégales en vertu du droit international, du droit canadien, de la Loi sur les Conventions de Genève de 1957 et de la Loi sur les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre de 2000. Elles vont à l'encontre de la politique canadienne et des récentes directives du Conseil de sécurité des Nations Unies et du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Je peux vous les citer, parce que je pense qu'il est important que nous les comprenions.

En décembre 2016, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté, par un vote de 14 voix pour et 1 abstention — les États-Unis — la Résolution 2334, et le paragraphe 5 dit ceci :

Demande à tous les États, compte tenu du paragraphe 1 de la présente résolution, ...

— qui concerne l'illégalité des colonies israéliennes —

... de faire une distinction, dans leurs échanges en la matière, entre les territoires de l'État d'Israël et les territoires occupés depuis 1967;

And in 2018, the United Nations General Assembly adopted Resolution 7398, which:

Calls upon all States and international organizations to continue to actively pursue policies that ensure respect for their obligations under international law with regard to all illegal Israeli practices and measures in the Occupied Palestinian Territory, including East Jerusalem, particularly Israeli settlement activities;

So it's very hard for me to square — I think it's hard for all of us here to square — Canadian policy defending the use of the customs union to extend the benefits of our free trade agreement to the Israeli settlements in light of not only the laws I've mentioned but international diplomatic policy.

Senator Massicotte: Help me out a little bit. We had the minister. The minister was sincere in his response. We've had multiple governments adopt a similar position, and multiple ministers. I have to suspect our bureaucrats are pretty sharp in Canada, and I have to suspect they understand and are aware of your argument and the references you make. Why is it, in spite of all that, that Canada, multiple governments for many years, has taken a different approach for probably what they think is the right decision for Canada? Help me out there.

Mr. Neve: Obviously, I think that's a profoundly important question, senator, and the answer to it is beyond our capabilities. We would say that it is reflective more widely of many ways in which there have often been contradictions in Canadian policy with respect to Israel/Palestine where, as Professor Lynk has highlighted, we have clear Canadian recognition that the settlements are illegal, for instance, but in a whole host of other ways, failure to strongly support resolutions and decisions, sometimes within various aspects of the UN system, an example here of a failure in our trade policy to ensure there's coherence between recognizing that illegality and then putting in place the concrete measures that will give it force and effect.

There clearly are others who press the Canadian government to adopt policies such as what lies behind the free trade agreement, and sadly — this is not exceptional — there are far too many times when a clear commitment to what international law unequivocally requires is given sort of second-class standing, I guess, over other political and economic considerations. We're here to urge that that no longer continue.

Mr. Lynk: If I can quickly add to Mr. Neve's answer, law has changed and our understanding of how business and human rights interact has changed profoundly over the last 10 years, largely led by the United Nations and its new policies on business and human rights. This has created a whole new ethos

Et en 2018, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Résolution 7398, qui :

Demande à tous les États et à toutes les organisations internationales de continuer d'appliquer activement des politiques assurant le respect de leurs obligations au titre du droit international en ce qui concerne toutes les pratiques et mesures israéliennes illégales dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, en particulier dans les implantations israéliennes;

Il est donc très difficile de concilier — je pense qu'il est difficile pour nous tous ici présents de concilier — la politique canadienne qui défend l'utilisation de l'union douanière pour étendre les avantages de notre accord de libre-échange aux colonies israéliennes à la lumière non seulement des lois que j'ai mentionnées, mais de la politique diplomatique internationale.

Le sénateur Massicotte : Aidez-moi un peu. Le ministre était ici. Le ministre a été sincère dans sa réponse. Plusieurs gouvernements ont adopté une position similaire, et plusieurs ministres aussi. Je soupçonne que nos fonctionnaires sont assez perspicaces au Canada, et donc j'imagine qu'ils comprennent votre argument et les références que vous faites, et qu'ils sont au courant de vos arguments. Pourquoi, malgré tout cela, le Canada et ses multiples gouvernements depuis de nombreuses années, a-t-il adopté une approche différente pour ce qu'il croit être la bonne décision pour le Canada? Aidez-moi à comprendre...

M. Neve : Évidemment, je pense que c'est une question très importante, sénateur, et la réponse à cette question dépasse nos capacités. Nous dirions qu'elle reflète plus largement les nombreuses contradictions de la politique canadienne à l'égard d'Israël et de la Palestine où, comme l'a souligné M. Lynk, le Canada reconnaît clairement que les colonies sont illégales, par exemple, mais de bien d'autres façons, le fait de ne pas appuyer fermement les résolutions et décisions, parfois dans divers aspects du système des Nations Unies, est un exemple ici du fait que notre politique commerciale ne garantit pas la cohérence entre le fait d'en reconnaître le caractère illicite puis de mettre en œuvre des mesures concrètes pour y donner effet.

D'autres font manifestement pression sur le gouvernement canadien pour qu'il adopte des politiques comme celle qui sous-tend l'accord de libre-échange et, malheureusement — ce n'est pas exceptionnel —, trop souvent un engagement clair envers ce que le droit international exige sans équivoque se voit accorder un statut de second rang, je suppose, par rapport à d'autres considérations politiques et économiques. Nous sommes ici pour insister sur le fait que cela ne peut plus durer.

M. Lynk : Si je peux rapidement ajouter quelque chose à la réponse de M. Neve, je dirais que le droit a évolué et que notre compréhension de l'interaction entre le commerce et les droits de la personne a profondément changé au cours des 10 dernières années, en grande partie sous l'impulsion des Nations Unies et

in considering how to use human rights audits of business transactions and, particularly, free trade agreements.

In the last decade, we've seen a heightened awareness of the fact that laws with respect to, in our case, illegal Israeli settlements and the adverse role they play in bringing peace to the Middle East and ensuring Palestinian self-determination are playing a detrimental role. That's why we've seen more emphasis by human rights groups and more awareness by governments with respect to this.

Certainly in my travels in Europe and in my role as Special Rapporteur, I often speak to governments there, and they have a much richer appreciation of the relationship between Israeli settlements and the detriments to Palestinian self-determination and the detriments to Palestinian human rights, and they are much more advanced than Canada is with respect to trying to ensure that their policies towards Israel and the occupied territory are in line with modern international law. We are, I regret to say, among the laggards when it comes to this.

The Chair: Could I follow up? We've talked about the Paris Protocol. My kind analyst here has refreshed my memory that Israel and PLO signed the protocol and put it in effect in September 1995. Canada then went in 1999 — and we heard this testimony earlier from the department officials, not from the minister per se — and there was a Joint Canadian-Palestinian Framework for Economic Cooperation and Trade Between Canada and the Palestine Liberation Organization on Behalf of the Palestinian Authority. According to the agreement, it confirms the application of preferential tariffs and any future concessions under CIFTA to goods produced in the West Bank and Gaza Strip. I don't have time to get the rest of the testimony that we heard from the officials. That, I understand, is in place, and so the preferential tariffs for the Palestinian Authority will continue.

Yesterday, the minister wasn't asked particularly about that agreement, but he said when he was touring that he was certainly brought, from the Palestinian people, the issues that you've raised here and the department raised previously, but that no one objected to the free trade agreement being modernized.

I'm wondering what weight you put on this framework and the preferential tariffs. Does that factor into your submission? Does that change it, or you don't think it has much effect?

Mr. Lynk: The framework agreement that was signed between the PLO and Canada back in 1999 was designed to improve the bilateral trade relationship between Canada and Palestine. I must admit I think it's a very small trading

de ses nouvelles politiques sur le commerce et les droits de la personne. Ces changements ont entraîné une nouvelle façon d'utiliser les vérifications relatives aux droits de la personne pour évaluer les transactions commerciales et, en particulier, les accords de libre-échange.

Au cours de la dernière décennie, nous avons été témoins d'une prise de conscience accrue du fait que les lois concernant, dans notre cas, les colonies israéliennes illégales et le rôle négatif qu'elles jouent dans le rétablissement de la paix au Moyen-Orient et l'autodétermination palestinienne ont un effet préjudiciable. C'est pourquoi les groupes de défense des droits de la personne mettent davantage l'accent sur cette question et les gouvernements y sont davantage sensibilisés.

Au cours de mes voyages en Europe et en ma qualité de rapporteur spécial, je m'adresse souvent aux gouvernements européens. Ces derniers comprennent beaucoup mieux la relation entre les colonies de peuplement israéliennes et les atteintes à l'autodétermination des Palestiniens et aux droits de la personne. Ils sont beaucoup plus avancés que le Canada pour ce qui est de faire en sorte que leurs politiques envers Israël et le territoire occupé soient conformes aux lois internationales modernes. Nous sommes, j'ai le regret de le dire, parmi les retardataires en la matière.

La présidente : Puis-je poser une question complémentaire? Nous avons parlé du Protocole de Paris. L'analyste m'a aimablement rappelé qu'Israël et l'OLP ont signé le protocole et l'ont mis en œuvre en septembre 1995. Le Canada a ensuite signé en 1999 — nous avons entendu cela de la bouche des fonctionnaires, et non du ministre — un Cadre conjoint canado-palestinien de coopération économique et de commerce avec l'Organisation de libération de la Palestine, qui œuvrait au nom de l'Autorité palestinienne. Ce cadre confirme l'application des tarifs préférentiels et des concessions futures en vertu de l'accord de libre-échange avec Israël pour les biens produits en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Je n'ai pas le temps de citer le reste du témoignage des fonctionnaires, mais d'après ce que je comprends, ce cadre est en place et les tarifs préférentiels pour l'autorité palestinienne se poursuivent.

Hier, nous n'avons pas posé de question sur ce cadre précis au ministre, mais il a dit que durant sa visite, les Palestiniens l'avaient informé des enjeux que vous et le ministère avez soulevés. Cependant, le ministre a signalé que personne ne s'opposait à la modernisation de l'accord de libre-échange.

Quelle importance accordez-vous à ce cadre et à ces tarifs préférentiels? En tenez-vous compte dans votre témoignage? Ce cadre modifie-t-il votre point de vue, ou pensez-vous que son effet est négligeable?

M. Lynk : L'accord-cadre qui avait été signé entre l'OLP et le Canada en 1999 était conçu pour améliorer la relation commerciale bilatérale entre le Canada et la Palestine. Je crois que très peu d'échanges commerciaux en ont résulté.

relationship that winds up occurring. The Palestinians have a very small, very dependent economy; 80 per cent of their trade is with Israel, and it's a huge trade deficit they have with Israel. So it's a small amount of goods that wind up coming into Canada.

Whatever benefits Palestinians receive from that framework agreement is more than negated by the fact that we trade and allow the benefits of our free trade agreement to go to the Israeli settlements, which are exceptionally detrimental to the Palestinian economy. They wind up distorting the economy.

The Israeli settlements occupy an area of 60 per cent of the West Bank, which means that the Palestinians are confined to an area of about 165 little islands of disconnected territory in the West Bank, in the so-called areas A and B, and it's extremely hard to have freedom of movement of people and movement of goods.

As James Wolfensohn, the former executive director of the World Bank, said when he was the Quartet representative in the late 1990s in the Middle East, without freedom of movement and goods, there is no economy. That is an apt description of what occurs with the Palestinians.

The Chair: So you're saying that we should have cancelled that agreement and put in place a different framework for the PLO?

Mr. Lynk: No. I'm sorry if I've been confusing to you. I think that agreement is good. It needs to be built upon.

I think what I'm saying is that no modern, liberal, progressive free trade agreement between Canada and the Palestinians, be it the PLO or the Palestinian National Authority, will do much to revive the Palestinian economy unless and until the occupation has ended, the settlements are removed in their entirety, and Palestine has its own land base and economic base to be able to thrive and grow and create productive relationships with the rest of the world. Any agreement we have with the Palestinians with respect to trade will have minuscule effect on the Palestinians and their state-building aspirations until the occupation has ended.

Mr. Neve: I was going to say something very similar. None of us, I think, are urging that the agreement with the PLO needs to be cancelled. I would echo Special Rapporteur Lynk's suggestion that perhaps there are ways in which it too could be improved and strengthened. But the existence of that agreement does not in any way diminish or negate our very serious concerns about Bill C-85.

L'économie palestinienne est très petite et très dépendante. Quatre-vingts pour cent des échanges commerciaux de la Palestine se font avec Israël et cela se solde par un énorme déficit commercial. Finalement, très peu de biens palestiniens sont importés au Canada.

Les avantages que les Palestiniens peuvent tirer de l'accord-cadre sont plus que neutralisés du fait que nous avons des échanges commerciaux avec les colonies israéliennes et que nous permettons à celles-ci de profiter des avantages de notre accord de libre-échange. Cela est extrêmement préjudiciable envers l'économie palestinienne. Il en résulte une distorsion de l'économie.

Les colonies israéliennes occupent 60 p. 100 du territoire de Cisjordanie, ce qui signifie que les Palestiniens sont confinés à une zone comportant environ 165 petites îles de territoire isolé en Cisjordanie, dans ce qu'on appelle les zones A et B. Ainsi, la liberté de circulation des personnes et des biens est extrêmement difficile.

Comme l'a dit M. James Wolfensohn, ancien administrateur de la Banque mondiale, lorsqu'il était représentant du Quartet à la fin des années 1990 au Moyen-Orient, sans liberté de circulation des personnes et des biens, il n'y a pas d'économie. Il s'agit d'une bonne description de ce qui se passe en Palestine.

La présidente : Vous nous dites qu'on aurait dû annuler l'accord et mettre en place un différent cadre pour l'OLP?

M. Lynk : Non. Je suis désolé si mes propos ont porté à confusion. Je crois que l'accord est une bonne chose. On doit le renforcer.

J'essaie de vous dire qu'aucun accord de libre-échange moderne, libéral et progressif entre le Canada et les Palestiniens, que ce soit avec l'OLP ou l'Autorité nationale palestinienne, ne pourra redonner vie à l'économie palestinienne à moins que l'on mette fin à l'occupation, que les colonies soient complètement retirées et que les Palestiniens aient leur propre territoire et leur propre base économique afin de pouvoir prospérer, croître et nouer des relations productives avec le reste du monde. Tout accord commercial avec les Palestiniens aura un effet minuscule pour ceux-ci et leurs aspirations à construire un État tant que l'occupation n'aura pas pris fin.

M. Neve : J'allais ajouter quelque chose de similaire. Aucun d'entre nous, je crois, ne demande à ce que l'accord avec l'OLP soit annulé. J'aimerais me faire l'écho de la suggestion du rapporteur spécial, à savoir qu'il y a peut-être des façons de l'améliorer et de le renforcer. Toutefois, l'existence de cet accord n'amoindrit ni n'annule nos très grandes inquiétudes envers le projet de loi C-85.

Mr. Lyнк: If I could add one last point with respect to something you mentioned Minister Carr spoke to yesterday, I believe he said — and I did look quickly through the testimony from yesterday — that this issue was never raised to him by any of the Palestinians in his visits to the area.

I am in regular contact with both Israeli and Palestinian NGOs and human rights defenders, whose emphasis and focus is on the occupation and trying to end it. It would be, I would think, the unanimous view of all the Israeli and Palestinian human rights groups that any encouragement given to the continued growth and expansion of the settlements through an economic agreement like CIFTA is detrimental to finding a genuine two-state solution and peace in the Middle East.

I'm not sure who Minister Carr met, but I'm sure if he had met with some of these Palestinian and Israeli human rights groups, they would have informed him very strongly of their position with respect to the Israeli settlements and their view that there should be an absolute prohibition on trade with them.

The Chair: I think he said that many issues were raised with him on all the issues of concern that you've placed on the table, and I don't think we needed to go further on that. The question that was put to him — and I think, Senator Massicotte, you put it to him; I may be wrong — was this: Was the free trade agreement and the fact that we were signing it, as we are now, brought to him in any form? And he said no, it had not. Many other critical issues, particularly human rights issues and settlement issues, were brought to his attention. That's what I got out of his testimony, for what it's worth. What I understood him to say is that no one, not officials nor others — but certainly he did hear about the other issues that you put on the table.

Mr. Neve: If I could add one final point on this particular issue, I referred in my testimony to the fact that it is very exceptional for Amnesty to have taken a position with any country calling for a ban on imports in the ways we have. We apply a number of criteria before we make that decision, one of which is to assure ourselves that there is wide support for that position at the grassroots, from local human rights organizations, et cetera. That's not with respect to Bill C-85 in particular, but that's actually with respect to the much more serious move of calling for all trade from the illegal settlements to any country to be banned and prohibited, and there we have sensed nothing but widespread support.

M. Lyнк : J'aimerais ajouter une dernière chose concernant ce que vous avez mentionné qu'avait dit le ministre Carr hier, je crois qu'il a dit — et j'ai consulté rapidement les témoignages d'hier — que les Palestiniens n'avaient jamais soulevé cet enjeu lors de ses visites dans la région.

Je communique régulièrement avec des ONG israéliennes et palestiniennes ainsi qu'avec des défenseurs des droits de la personne qui se concentrent sur l'occupation et qui tentent d'y mettre fin. Je crois que, de l'avis unanime de tous les groupes de défense des droits de la personne israéliens et palestiniens, tout encouragement envers la croissance et l'expansion continues des colonies au moyen d'accords commerciaux comme l'ALECI nuit à la recherche d'une véritable solution à deux États à la paix au Moyen-Orient.

J'ignore qui le ministre Carr a rencontré, mais je suis certain que s'il avait rencontré certains de ces groupes de défense des droits de la personne palestiniens et israéliens, ceux-ci l'auraient très clairement informé de leur position par rapport aux colonies israéliennes et du fait qu'on devrait complètement interdire les échanges commerciaux avec celles-ci.

La présidente : Je pense qu'il a dit avoir été saisi de nombreuses questions comprenant toutes les préoccupations que vous avez soulevées, et je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'aller plus loin sur ce sujet. La question qui lui a été posée — et je pense, sénateur Massicotte, que vous lui avez posé la question, mais j'ai peut-être tort — la question était la suivante : l'accord de libre-échange et le fait que nous le signons, comme nous le faisons maintenant, lui ont-ils été mentionnés sous quelque forme que ce soit? Et il a dit non. De nombreuses autres questions cruciales, en particulier celles relatives aux droits de la personne et aux colonies, ont été portées à son attention. C'est ce que j'ai tiré de son témoignage, pour ce que cela vaut. Ce que j'ai cru comprendre de lui, c'est que personne, ni les fonctionnaires ni les autres, ne l'avait fait, mais il a certainement entendu parler des autres questions que vous avez mises sur la table.

M. Neve : Si je peux ajouter un dernier point à ce sujet, j'ai mentionné dans mon témoignage qu'il est fort exceptionnel qu'Amnistie internationale ait pris position auprès d'un pays pour demander une interdiction des importations comme nous l'avons fait. Nous appliquons un certain nombre de critères avant de prendre ce type de décision, dont l'un consiste à nous assurer que cette position bénéficie d'un large appui de la part des organisations locales de défense des droits de la personne, notamment. Ce n'est pas le cas du projet de loi C-85 en particulier, mais il s'agit en fait d'une mesure beaucoup plus grave, qui vise à interdire et à supprimer tout commerce à partir des colonies inégales vers n'importe quel pays, et, à cet égard, nous avons obtenu un large appui.

The Chair: Mr. Neve, you and I have wrestled human rights issues for decades. I should say that about myself, not about you; you look much younger and more fit than I do.

I want to be sure that I understand your position. You want the human rights aspects in the agreement, whether it is about settlements or other issues that have been documented. If Bill C-85 doesn't go forward, then we would be in a position of continuing the existing agreement and/or cancelling the framework agreement. So what is your position should the bill pass? We know your position, that you don't wish it to go. But should it not pass, are you suggesting that the existing free trade agreement continue? I've heard Mr. Lynk say we would continue the framework agreement, that it could be there and could be built upon. Mr. Neve, is your position that you cancel the framework agreement and the existing agreement, or are your comments only to the new Bill C-85, if I'm making myself clear? Those are the conundrums that I think the government, quite rightly, struggles with and that we, as parliamentarians, struggle with.

Mr. Neve: I'll only speak for Amnesty International, cognizant that others may have slightly different responses to the legitimate conundrum, as you've framed it. To be clear, Amnesty is not saying that Bill C-85 should be defeated. We're urging that it be amended to take account of these two specific recommendations: one, that there be a strong human rights provision introduced into the legislation; and, two, that there be an amendment to make it clear that Canada is not going to apply CIFTA to goods or services originating from illegal settlements. That's what we're looking for here.

Yes, we recognize that that will pose a dilemma for the government, and it may even require going back to the Israeli government and renewing some round of the negotiations. That may mean that the process of finalizing CIFTA itself is not as rapid as all would like. We would say that when such serious human rights considerations and breaches of humanitarian law are on the table, then, if it's going to take longer, if it's going to become more complicated, so be it.

The Chair: I see no other questioners. I think Senator Massicotte and I have taken the essence of the questions that we needed to put to you, and I think you came well prepared to make your case known.

On behalf of the committee, I thank you for coming forward and raising these very serious issues of human rights and the dilemma of the settlements and your perspectives on Bill C-85. I'm glad, Mr. Neve, that you clarified that you're not against the agreement per se; you want it amended to add to it. I appreciate

La présidente : Monsieur Neve, vous et moi luttons depuis des décennies pour les droits de la personne. Je devrais dire cela de moi, et pas de vous, mais vous avez l'air beaucoup plus jeune et plus en forme que moi.

Je veux m'assurer de bien comprendre votre position. Vous voulez que les aspects relatifs aux droits de la personne figurent dans l'accord, qu'il s'agisse de colonies ou d'autres questions qui ont été documentées. Si le projet de loi C-85 n'allait pas de l'avant, nous serions en mesure de poursuivre l'entente existante ou d'annuler l'entente-cadre. Quelle est donc votre position si le projet de loi est adopté? Nous savons que vous ne souhaitez pas qu'il soit adopté. Toutefois, si l'accord n'était pas adopté, suggérez-vous que l'accord de libre-échange actuel soit maintenu? J'ai entendu M. Lynk dire que nous pourrions maintenir l'accord-cadre, et qu'il pourrait servir de base à des améliorations. Monsieur Neve, êtes-vous d'avis qu'il faut annuler l'accord-cadre et l'accord existant, ou bien vos propos portent-ils uniquement sur le nouveau projet de loi C-85? Je ne sais pas si j'ai été clair... Voilà le dilemme avec lequel le gouvernement, à juste titre, est aux prises, et avec lequel nous, parlementaires, sommes aux prises.

M. Neve : Je ne parlerai qu'au nom d'Amnistie internationale, car je sais que d'autres peuvent avoir des réponses légèrement différentes à ce dilemme légitime, comme vous l'avez formulé. Soyons clairs, Amnistie ne dit pas que le projet de loi C-85 devrait être rejeté. Nous demandons instamment qu'il soit amendé pour tenir compte des deux recommandations précises suivantes : premièrement, qu'une disposition solide sur les droits de la personne soit intégrée dans le projet de loi et, deuxièmement, qu'un amendement soit apporté pour préciser clairement que le Canada n'appliquera pas l'ALECI aux biens et services provenant de colonies illégales. C'est ce que l'on recherche ici.

Oui, nous reconnaissons que cela posera un dilemme pour le gouvernement, et qu'il devra peut-être même retourner voir le gouvernement israélien pour reprendre certaines négociations. Cela pourrait vouloir dire que le processus de finalisation de l'ALECI lui-même risque de ne pas se faire aussi rapidement que l'on souhaiterait. Nous dirions que lorsque des considérations aussi graves en matière de droits de la personne et de violations du droit humanitaire sont en jeu, alors, s'il faut plus de temps, si les choses se compliquent, qu'il en soit ainsi.

La présidente : Je ne vois personne d'autre qui souhaite poser une question. Je pense que le sénateur Massicotte et moi vous avons posé les questions essentielles, et je pense que vous êtes arrivés bien préparés à y répondre.

Au nom du comité, je vous remercie d'être venus et d'avoir soulevé ces questions si importantes relatives aux droits de la personne et du dilemme des colonies et de nous avoir fait part de vos opinions sur le projet de loi C-85. Je suis heureuse, monsieur Neve, que vous ayez précisé que vous n'êtes pas contre l'accord

that clarification. That's helpful. On behalf of the committee, I thank all three of you.

I hope your first experience, Ms. AvMatt, was not too onerous on you and that you had a chance to come forward, as has been pointed out, in a historic building that has just started to operate. We trust you will come back. I have followed for many years the Quaker movement in human rights, and you are always there on so many issues. We appreciate that.

We appreciate the expertise of Mr. Lynk.

As always, Mr. Neve, thank you for bringing Amnesty's perspectives to our table. They are ones that we take very seriously.

The committee will now go in camera.

(The committee continued in camera.)

(The committee resumed in public.)

The Chair: Honourable senators, we are resuming the meeting of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade to complete our examination of Bill C-85, An Act to amend the Canada-Israel Free Trade Agreement Implementation Act and to make related amendments to other Acts.

The committee has heard from Minister of International Trade Diversification, government officials and witnesses, and it would now be at the stage where it could go through the bill clause by clause.

Senators, is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-85?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed. I see no one against.

Before we begin, I would like to make members aware that we have government officials, who have just arrived on time, from Global Affairs in the room should members have any technical questions to raise as we go through the bill clause by clause.

If at any point a senator is not clear where we are in the process, please ask for clarification. I want to ensure that at all times we have the same understanding of where we are in the process.

en soi, mais que vous souhaitez plutôt qu'il soit modifié. Je vous sais gré de cette précision. C'est bon de le savoir. Au nom du comité, je vous remercie tous les trois.

J'espère que votre première expérience, madame AvMatt, n'a pas été trop pénible. Vous avez eu la chance de comparaître, comme cela a déjà été mentionné, dans un immeuble historique qui vient tout juste de rouvrir. Nous espérons que vous reviendrez. J'ai suivi pendant de nombreuses années les démarches des Quaker en faveur des droits de la personne, et vous êtes toujours actifs dans de nombreux dossiers. Nous apprécions cela.

Nous sommes heureux de pouvoir compter sur l'expertise de M. Lynk.

Comme toujours, monsieur Neve, merci de nous avoir fait part du point de vue d'Amnistie. Nous le prenons toujours très au sérieux.

Notre réunion va se poursuivre à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)

(La séance publique reprend.)

La présidente : Honorables sénateurs, nous poursuivons cette séance du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international pour terminer notre étude du projet de loi C-85, Loi modifiant la Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Canada — Israël et apportant des modifications connexes à d'autres lois.

Nous avons entendu le ministre de la Diversification du commerce international, des fonctionnaires et d'autres témoins et nous en sommes maintenant arrivés à l'étude article par article.

Chers collègues, est-il convenu de procéder à l'étude article par article du projet de loi C-85?

Des voix : D'accord.

La présidente : Adopté. Je ne vois personne qui s'y oppose.

Avant de commencer, j'aimerais informer les membres que nous avons, avec nous dans la salle, des fonctionnaires d'Affaires mondiales, qui viennent d'arriver, à l'heure prévue, pour le cas où vous auriez des questions techniques à leur poser pendant l'étude article par article.

Si jamais l'un ou l'une d'entre vous a des questions au sujet du processus, n'hésitez pas à les poser. Je tiens à ce que nous sachions tous où nous en sommes dans le processus.

In terms of the mechanics of the process, I wish to remind senators that when more than one amendment is proposed to be moved in a clause, amendments should be proposed in the order of the lines of a clause.

If a senator is opposed to an entire clause, I would remind you that in committee, the proper process is not to move a motion to delete the entire clause but, rather, to vote against the clause as standing as part of the bill.

I would also remind senators that some amendments that are moved may have consequential effects on other parts of the bill. It would be useful to this process if a senator moving an amendment identified to the committee other clauses in this bill where this amendment could have an effect. Otherwise, it would be very difficult for members of the committee to remain consistent in their decision making. Even reading it, it is difficult, so we really do need that coordination.

If committee members ever have any questions about the process or about the propriety of anything occurring, they can certainly raise a point of order. As chair, I will listen to the argument, decide when there has been sufficient discussion of a matter or order and make a ruling. The committee is the ultimate master of its business within the bounds established by the Senate, and a ruling can be appealed to the full committee by asking whether the ruling shall be sustained.

As chair, I will do my utmost to ensure that all senators wishing to speak have the opportunity to do so. For this, however, I will depend on your cooperation, and I ask all of you to consider other senators and keep remarks to the point and as brief as possible.

Finally, I wish to remind honourable senators that if there is ever any uncertainty as to the results of a voice vote or a show of hands, the most effective route is to request a roll call vote which, obviously, provides unambiguous results. Senators are aware that any tied vote negates the motion in question.

Are there any questions? I should say that I received no indication of amendments from any members, which I would have brought to your attention. I have received none. Are there any questions, or can we now proceed? Agreed to proceed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed.

Is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-85, An Act to amend the Canada-Israel Free Trade Agreement Implementation Act, and to make related amendments to other Acts?

Hon. Senators: Agreed.

Pour ce qui est du processus en tant que tel, je souhaite vous rappeler que, lorsqu'il y a plus d'un amendement pour un article, les amendements doivent être proposés dans l'ordre des lignes de l'article.

Si un sénateur ou une sénatrice s'oppose à un article au complet, je vous rappelle que, en comité, il ne faut pas proposer une mention pour supprimer l'article, mais plutôt voter contre.

Je vous rappelle également que certains amendements peuvent avoir des effets corrélatifs sur d'autres dispositions du projet de loi. Lorsque c'est le cas, il serait bon que la personne qui propose un amendement indique quels autres articles du projet de loi seront touchés par cet amendement. Sinon, il sera très difficile pour nous de prendre des décisions cohérentes. La simple lecture est difficile, et nous avons donc vraiment besoin de cette coordination.

Si vous avez des questions sur le processus ou sur le bien-fondé de ce qui se passe, vous pouvez certainement faire un rappel au Règlement. À titre de présidente, j'écouterai l'argument, puis je déciderai si on a suffisamment débattu de la question et je rendrai ma décision. Le comité est seul maître, dans les limites établies par le Sénat, et une décision peut être contestée en demandant si la décision est confirmée.

En tant que présidente, je ferai tout mon possible pour que tous les sénateurs qui souhaitent prendre la parole puissent le faire. Cependant, je devrai compter sur votre coopération et je vous demande d'avoir un peu de considération pour les autres sénateurs et de vous en tenir à faire des observations aussi courtes et précises que possible.

Enfin, je tiens à rappeler aux sénateurs qu'en cas d'incertitude quant aux résultats d'un vote par oui ou par non ou d'un vote à main levée, la façon la plus efficace de procéder est de demander un vote par appel nominal qui, évidemment, donne des résultats non équivoques. Les sénateurs savent que toute égalité des voix annule la motion en question.

Y a-t-il des questions? Je dois dire que je n'ai reçu aucune indication d'amendement de la part de sénateurs, que j'aurais porté à votre attention. Je n'en ai reçu aucun. Y a-t-il des questions, ou pouvons-nous continuer? Êtes-vous d'accord pour continuer?

Des voix : D'accord.

La présidente : D'accord.

Est-il convenu que le comité entame une étude article par article du projet de loi C-85, Loi modifiant la Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange Canada — Israël et apportant des modifications connexes à d'autres lois?

Des voix : Oui.

The Chair: Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 1 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 2 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed. Shall clause 3 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed. Shall clause 4 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 5 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 6 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 7 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 8 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 9 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 10 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 11 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 12 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the schedule carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the bill carry?

Hon. Senators: Agreed.

La présidente : Le titre est-il reporté?

Des voix : Oui.

La présidente : L'article 1 est-il adopté?

Des voix : Oui.

La présidente : L'article 2 est-il adopté?

Des voix : Oui.

La présidente : L'article 3 est-il adopté?

Des voix : Oui.

La présidente : L'article 4 est-il adopté?

Des voix : Oui.

La présidente : L'article 5 est-il adopté?

Des voix : Oui.

La présidente : L'article 6 est-il adopté?

Des voix : Oui.

La présidente : L'article 7 est-il adopté?

Des voix : Oui.

La présidente : L'article 8 est-il adopté?

Des voix : Oui.

La présidente : L'article 9 est-il adopté?

Des voix : Oui.

La présidente : L'article 10 est-il adopté?

Des voix : Oui.

La présidente : L'article 11 est-il adopté?

Des voix : Oui.

La présidente : L'article 12 est-il adopté?

Des voix : Oui.

La présidente : L'annexe est-elle adoptée?

Des voix : Oui.

La présidente : Le titre est-il adopté?

Des voix : Oui.

La présidente : Le projet de loi est-il adopté?

Des voix : Oui.

The Chair: Does the committee wish to consider appending observations to the report?

Hon. Senators: No.

The Chair: Is it agreed that I report this bill to the Senate?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Senators, we will leave it to our fine clerk to prepare the report and the bill for reporting to the Senate as soon as it can be done. Of course, we look to this afternoon, if possible, and if there is some difficulty, then, of course, we'll look to the next following date.

(The committee adjourned.)

La présidente : Le comité souhaite-t-il annexer des observations au rapport?

Des voix : Non.

La présidente : Êtes-vous d'accord pour que je fasse rapport du projet de loi au Sénat?

Des voix : Oui.

La présidente : Chers collègues, nous laisserons à notre excellente greffière le soin de préparer le rapport et le projet de loi pour en faire rapport au Sénat dès que cela sera possible. Bien sûr, nous espérons être en mesure de faire tout cela cet après-midi, si possible. S'il y a des difficultés, alors, bien sûr, nous nous reporterons à la date suivante.

(La séance est levée.)

APPEARING

Wednesday, May 1, 2019

The Honourable Jim Carr, P.C., M.P., Minister of International Trade Diversification.

WITNESSES

Wednesday, May 1, 2019

Global Affairs Canada:

John Hannaford, Deputy Minister, International Trade;
Kendal Hembroff, Director General, Trade Policy and Negotiations.

Thursday, May 2, 2019

Amnesty International Canada:

Alex Neve, Secretary General.

As an individual:

Michael Lynk, Associate Professor, Faculty of Law, Western University.

Canadian Friends Service Committee (Quakers):

Sara AvMatt.

COMPARAÎT

Le mercredi 1^{er} mai 2019

L'honorable Jim Carr, C.P., député, ministre de la Diversification du commerce international.

TÉMOINS

Le mercredi 1^{er} mai 2019

Affaires mondiales Canada :

John Hannaford, sous-ministre, Commerce international;
Kendal Hembroff, directrice générale, Politique commerciale et Négociations.

Le jeudi 2 mai 2019

Amnistie internationale Canada :

Alex Neve, secrétaire général.

À titre personnel :

Michael Lynk, professeur agrégé, faculté de droit, Université Western.

Secours Quaker canadien :

Sara AvMatt.